



Bulletin WRM 254

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales
Janvier / février 2021

Face aux menaces et aux intrusions dans les forêts, les communautés protègent et revendiquent leurs espaces de vie



Communauté Karen organise une cérémonie traditionnelle pour protéger sa forêt le 16 décembre 2020. Ph.: Prachatai

Notre Opinion: Compensations des émissions : nourrir l'illusion d'un capitalisme (durable) (vert) (neutre en carbone) (basé sur la nature) (zéro émission nette).....	2
Des parcs nationaux imposés en Thaïlande : la lutte du peuple autochtone Karen pour ses forêts et sa survie.....	5
La question du « genre » dans le secteur de l'huile de palme et son label RSPO.....	8
Équateur : la certification de l'aquaculture industrielle de la crevette accentue la violation des droits et la destruction des mangroves.....	13
La lutte du peuple autochtone Kinggo pour défendre ses forêts coutumières en Papouasie.....	18
La résistance contre les plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale.....	22
L'industrie minière déprédatrice au Venezuela : arc minier de l'Orinoco, économies d'enclave et plan minier national.....	26
Pourquoi refuser la privatisation des terres coutumières.....	32

RECOMMENDED

Forêts à vendre au Brésil.....	35
À la poursuite de chimères carbonées : les concepts trompeurs des marchés du carbone et du « zéro émission nette ».....	36
De nombreuses organisations déposent une plainte contre l'entreprise UPM devant l'ONU.....	36
Mozambique : nos vies valent plus que le gaz !.....	36
Liberia : dénonciation des violations des droits et de la déforestation.....	36
Malaisie. L'huile de palme et le droit international : une histoire de deux poids deux mesures.....	37

Ce bulletin contient des articles écrits par les organisations et les personnes suivantes : Coordination nationale pour la défense de l'écosystème des mangroves, Équateur; Yayasan Pusaka Bentala Rakya (Bentala Raya Heritage Foundation), Indonésie; Observatoire d'écologie politique du Venezuela; et membres du secrétariat international du WRM en étroite collaboration avec plusieurs alliés qui font partie de groupes de base dans différents pays.

Face aux menaces et aux intrusions dans les forêts, les communautés protègent et revendiquent leurs espaces de vie

Notre Opinion

Compensations des émissions : nourrir l'illusion d'un capitalisme (durable) (vert) (neutre en carbone) (basé sur la nature) (zéro émission nette)



Raffinerie Shell Deer Park, Deer Park TX. Photo: Flickr/Roy Luck

Au cours des trois dernières décennies, toutes sortes d'adjectifs qui ont une connotation « verte » ont été ajoutés au mot capitalisme (ou aux mots « croissance » ou « économie »). Pourquoi ? Cela permet de transformer un problème structurel en un défi pour lequel une solution (technique) peut être promise. Les compensations sont proposées comme la « solution miracle » qui résoudra le problème climatique sans nuire aux bénéfices des entreprises ni à la combustion de combustibles fossiles. Les compensations ont reçu le soutien appuyé du secteur de la conservation, notamment d'ONG comme le WWF et The Nature Conservancy, de gouvernements de nombreux pays industrialisés, du secteur financier, y compris de la Banque mondiale, et de nombreuses entreprises, y compris dans les secteurs des combustibles fossiles et de l'aviation.

La plupart des entreprises polluantes ont approuvé la compensation des émissions dans le cadre de leurs plans climat « *zéro émission nette* ». Sur leurs sites web, des entreprises criminelles comme Shell ou Eni racontent des histoires sur leur « l'engagement à protéger les forêts » et leurs investissements dans des « solutions naturelles » alors qu'elles prévoient de poursuivre, voire d'intensifier l'exploitation des combustibles fossiles bien au-delà de 2050. Aucune hypocrisie ne semble trop mesquine pour protéger les bénéfices des entreprises des risques de la combustion des combustibles fossiles. De nombreuses entreprises des secteurs de l'aéronautique ou de l'alimentation misent également sur les compensations pour protéger leur modèle économique destructeur. Les gouvernements, quant à eux, s'affairent à préparer le cadre juridique de cette folle illusion des compensations.

Depuis plus de 30 ans, une documentation abondante, des données factuelles et des analyses d'organisations communautaires, de réseaux de justice environnementale, de

mouvements sociaux et d'institutions universitaires dénoncent les défauts structurels, les contradictions et les intérêts des entreprises qui entretiennent l'illusion des compensations. Tout cela est ignoré pour protéger les profits des entreprises !

Pire encore, le secteur de la finance se fait depuis peu le défenseur de l'illusion des compensations.

Mark Carney, qui a passé 13 ans à la banque privée Goldman Sachs et a été gouverneur de la Banque du Canada et de la Banque d'Angleterre, est maintenant un investisseur influent et un envoyé spécial de l'ONU pour l'action et le financement du climat. En novembre 2020, une initiative du secteur privé dirigée par M. Carney a publié un « document de consultation » de 98 pages sur une initiative destinée à développer les marchés volontaires du carbone. Le document mentionne 238 fois le mot « compensation » et une seule fois l'expression « énergie fossile ». (1) C'est une ode aux marchés du carbone.

L'initiative, appelée « Groupe de travail sur le renforcement des marchés volontaires du carbone » (« Taskforce on scaling voluntary carbon markets »), a été lancée à un moment opportun. De nombreuses entreprises, aussi destructrices et polluantes que Shell, Unilever, Tata Steel et BP, se sont engagées à transformer leurs chaînes d'approvisionnement en des activités conduisant à « zéro émission nette ». Mais « zéro émission nette » ne signifie pas « zéro émission ». Le concept « zéro émission » dépend de l'utilisation massive de compensations, ce qui signifie que les combustibles fossiles continueront à être brûlés, alors que les entreprises se présentent comme des entreprises *neutres en carbone*, « zéro émission nette », *vertes*, *durables* ou tout autre adjectif *donnant l'impression* d'un respect de l'environnement, mais se contentant de pratiquer un greenwashing destructeur.

Larry Fink, directeur général du plus grand gestionnaire d'actifs au monde, BlackRock, appelle les entreprises à agir. En janvier 2021, L. Fink a annoncé dans la lettre annuelle de la société que BlackRock attendrait de toutes les entreprises dans lesquelles elle investit qu'elles établissent des feuilles de route visant un objectif « zéro émission nette » d'ici 2050. (2) BlackRock est un actionnaire important dans l'agroalimentaire, l'immobilier, l'énergie, l'extraction minière et d'autres secteurs d'activités, et ses dirigeants siègent au conseil d'administration de plusieurs grandes organisations de protection de la nature. (3)

Il est essentiel de se rappeler que les compensations ne réduisent *pas* les émissions. Au mieux, les compensations *déplacent* les émissions. Cela signifie que, par exemple, pour atteindre des émissions nettes nulles, une entreprise émettant 10 tonnes de CO₂ en un lieu A, devra mettre en œuvre ou acheter des crédits d'un projet de compensation qui absorbe 10 tonnes de CO₂ dans un lieu B, ou d'un projet de compensation qui évite d'émettre 10 tonnes de CO₂ qui risquaient d'être émis dans un lieu C. Cette logique ignore le caractère unique d'un lieu donné ; la compensation repose sur l'hypothèse erronée que la vie et les interconnexions des lieux A, B et C peuvent être remplacées, échangées ou recrées. Ce « déplacement des émissions » a été, dans la plupart des cas, un échec absolu en termes climatiques. (4) Pire encore, comme le WRM et d'autres l'ont dénoncé à d'innombrables occasions (5), la plupart des projets de compensation ont entraîné des conflits, des accaparements de terres, des violences extrêmes et la destruction des moyens de subsistance et des vies des communautés. Les populations directement touchées par ces projets imposés ont rarement été correctement informées et les territoires et les espaces de vie dont elles dépendent ont été détruits, clôturés ou fortement contaminés.

La réalité des compensations est bien loin de l'illusion qu'elles mettent en avant. Les compensations fournissent aux entreprises un outil pour continuer à profiter d'un système capitaliste dépendant aux combustibles fossiles. Cela constitue aussi une bonne affaire pour les ONG conservationnistes qui s'emploient à offrir des terres placées sous leur gestion, sous forme de compensations, aux entreprises les plus polluantes du monde. Pour les innombrables communautés dont les territoires sont enfermés dans des projets de compensation ou pour celles qui subissent la poursuite du statu quo, cela se traduit par des destructions et des violences. L'intérêt récent pour les compensations menace de se transformer en un accaparement massif de terres.

Il est temps de redoubler d'efforts pour dénoncer l'illusion dangereuse qui se nourrit des compensations. Et de soutenir les populations forestières et les communautés paysannes qui utilisent et protègent depuis longtemps leurs terres, leurs forêts et leur diversité. Dans leurs luttes contre les destructions commises par les entreprises, ces populations n'ont pas été dupées par la longue liste, en constante évolution, des adjectifs à connotation écologique qui sont utilisés pour « verdir » les destructions.

(1) REDD-Monitor, Mark Carney's Taskforce on Scaling Voluntary Carbon Markets: The global financial elite's plan to profit from the climate crisis while maintaining business as usual for Big Oil, 2021, <https://redd-monitor.org/2021/01/26/mark-carneys-taskforce-on-scaling-voluntary-carbon-markets-the-global-financial-elites-plan-to-profit-from-the-climate-crisis-while-maintaining-business-as-usual-for-big-oil/>

(2) BlackRock, Net zero: a fiduciary approach, 2021, <https://www.blackrock.com/corporate/investor-relations/blackrock-client-letter>

(3) Focus on the Global South, Rogue Capitalism and the Financialization of Territories and Nature, 2020, <https://focusweb.org/publications/rogue-capitalism-and-the-financialization-of-territories-and-nature/>

(4) The Corner House, Carbon Markets Are not Designed to Reduce Emissions, 2020, <http://www.thecornerhouse.org.uk/resource/carbon-markets-are-not-designed-reduce-emissions>

(5) WRM, Marchandisation, REDD et autres fausses solutions, <https://wrm.org.uy/fr/index-par-themes/marchandisation-de-la-nature/>

Des parcs nationaux imposés en Thaïlande : la lutte du peuple autochtone Karen pour ses forêts et sa survie



Communauté Karen organise une cérémonie traditionnelle pour protéger sa forêt le 16 décembre 2020. Ph: Wanpen Pajai / Globe

En janvier 2021, les populations autochtones Karen de Bang Kloi sont revenues sur leurs terres ancestrales, au cœur des forêts de Kaeng Krachan, en Thaïlande, après des années d'éviction de leurs terres et de quasi-famine. La création du parc national de Kaeng Krachan en 1981 a aussi signifié le début de l'éviction du peuple Karen de Bang Kloi. Depuis, ces populations se battent pour leur droit de vivre sur leurs territoires d'origine. La pandémie de Covid-19, qui s'ajoute à la situation insupportable à laquelle ces populations sont confrontées dans la région où elles ont été réinstallées, a clairement montré que le retour chez elles était la seule solution pour leur survie.

Maintenant, la situation dans les forêts de Kaeng Krachan est pour le moins tendue. Alors que les communautés Karen se mobilisent dans tout le pays, les autorités du parc national ont accusé ces communautés de défricher des parcelles de forêts, dans une tentative de renforcer les préjugés à leur encontre en les faisant passer pour des destructeurs de forêts. Pour le peuple Karen cependant, revenir sur ses terres n'est pas seulement une question de survie. C'est aussi un nouvel effort pour restaurer sa vie culturelle, son identité et sa dignité.

Parcs nationaux = spoliation et violences

Les Karen de Bang Kloi pratiquent la culture itinérante depuis des générations (ils cultivent une zone avant de passer à la suivante, donnant ainsi au sol le temps de se régénérer), ainsi que la pêche et la cueillette. Bang Kloi est situé au cœur des 2 915 km² de ce qui est maintenant considéré comme le Parc national de Kaeng Krachan, une vaste forêt qui s'étend le long de la frontière avec le Myanmar. Depuis la décision de création du Parc national, il y a eu des conflits récurrents entre les populations autochtones Karen et les autorités de l'État.

Le Département thaïlandais des parcs nationaux et de la conservation de la faune et de la flore accuse les communautés Karen d'être des occupants illégaux des forêts. Leurs pratiques de culture itinérante sont dénigrées et présentées comme une forme de déforestation, même si ce sont ces pratiques qui ont préservé la bonne santé des forêts de Kaeng Krachan pendant des générations.

Un tournant majeur a eu lieu en 1996, lorsque les responsables du parc national ont voulu expulser les populations Karen des forêts. Cinquante-sept familles Karen, soit 391 personnes, vivant à Bang Kloi, ont été transférées plus bas à Ban Pong Luek-Bang Kloi. Les promesses de fournir des parcelles de terre n'ayant pas été tenues, beaucoup sont revenues dans leurs territoires ancestraux.

En 2011, le chef du Parc de l'époque, Chaiwat Kimlikitaksorn, a dirigé une équipe de soldats armés et de gardes forestiers pour incendier les maisons et les granges à riz des Karen, les accusant d'être des trafiquants de drogue et des occupants illégaux des forêts. Quatre-vingt-dix-huit maisons ont été endommagées. Cela a été présenté en Thaïlande comme une opération visant à contrer des menaces pour la « sécurité nationale ».

Poussés par la peur, les habitants des forêts ont fui vers le village où ils avaient été réinstallés. Il s'en est suivi une recrudescence des violences, des meurtres et des menaces.

Lorsque le défenseur des habitants des forêts, Tatkamon Ob-om, a révélé ce qui s'était réellement passé à Bang Kloi, il a été abattu. Le chef du parc de l'époque a été arrêté, mais finalement libéré parce que l'arme n'a pas pu être trouvée.

De plus, Porlajee « Billy » Rakchongcharoen, un jeune défenseur des droits fonciers Karen, qui avait aidé les populations Karen de Bang Kloi à intenter une action contre Chaiwat Kimlikitaksorn, et qui était un témoin clé de l'affaire, a mystérieusement disparu en 2014, après avoir été détenu par Chaiwat Kimlikitaksorn et des gardes du parc pour avoir récolté du miel sauvage.

Deux témoins qui ont déclaré que Billy avait été libéré par Chaiwat Kimlikitaksorn après une brève arrestation ont avoué plus tard que des responsables du parc leur avaient dit de mentir. Cinq ans plus tard, en 2019, le Département des enquêtes spéciales a trouvé des fragments du crâne de Billy dans un bidon de pétrole près du bureau du parc. Mais Chaiwat Kimlikitaksorn n'a pas été inculpé au motif qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves.

Par ailleurs, la Cour administrative suprême a jugé que les autorités du parc avaient enfreint la loi en incendiant les maisons des populations autochtones Karen et en détruisant leurs biens. Le tribunal a également indiqué aux autorités du parc que si les Karen vivaient dans la forêt avant que la zone ne devienne un parc national, leurs droits fonciers devaient être respectés. Mais les autorités forestières ont fait la sourde oreille. Les expulsions des habitants des forêts se sont poursuivies tandis que Chaiwat Kimlikitaksorn continuait d'obtenir des promotions.

Le Département des parcs nationaux et de la conservation de la faune et de la flore a publié, en réponse à la décision de la Cour, une loi beaucoup plus violente sur les parcs nationaux. La loi a été débattue précipitamment par l'Assemblée législative nationale en 2019 et a été adoptée juste avant la dissolution de l'assemblée mise en place par les militaires.

La nouvelle loi sur les parcs nationaux donne aux fonctionnaires des parcs nationaux des pouvoirs plus importants que n'en ont les militaires en application d'un décret sur l'état d'urgence. Cela signifie, entre autres, qu'ils peuvent entrer et détruire les maisons des habitants des forêts à tout moment en invoquant l'urgence, sans avoir besoin d'enquêter sur quoi que ce soit. En outre, la peine d'emprisonnement maximale pour les « occupants

illégaux des forêts » a été portée à 20 ans et ces derniers peuvent également être condamnés à des amendes allant jusqu'à deux millions de bahts (plus de 65 000 dollars). En insistant sur le fait que les forêts doivent être « libres de toute présence humaine », la loi met hors la loi des millions de personnes qui vivent dans les forêts depuis des générations.

Par conséquent, les communautés Karen doivent constamment faire face à des poursuites à leur encontre pour des accusations d'occupation illégale, ce qui les force à déménager à mesure que leurs terres sont absorbées dans les territoires des parcs nationaux.

Ne perdant pas l'espoir et la force de se battre pour leurs forêts, en août 2020, les populations autochtones Karen de Bang Kloi ont transmis une lettre au groupe de travail stratégique sur les ressources naturelles et la conservation de l'environnement, ce qui a incité le conseiller du groupe de travail à se rendre dans la région et à écouter les communautés. Ceci a révélé que les villageois souffrent de l'absence de terres et rencontrent d'énormes difficultés pour accéder à des moyens de subsistance. Mais il n'y a pas eu d'avancées par la suite.

Le 8 décembre 2020, les Karen de Bang Kloi ont transmis une lettre au ministre des Ressources naturelles et de la Conservation de l'environnement dans l'espoir d'une action concrète pour résoudre leurs problèmes, mais elle est restée sans réponse.

En conséquence et après de nombreuses tentatives pour rétablir leur droit à vivre sur leur territoire, le 9 janvier 2021, des membres de la communauté de Bang Kloi sont revenus sur leurs terres ancestrales, après avoir été expulsés de force en 1996 et 2011, pour pratiquer leur culture itinérante. Ils avaient une autre raison essentielle de revenir : accomplir un rituel pour l'esprit du chef Karen Grand-père Ko-I, né dans la forêt de Kaeng Krachan en 1912. Il était essentiel que ses descendants utilisent du riz venant de cet endroit pour nourrir les personnes qui ont participé à la cérémonie. Selon leur croyance, cela permettrait à l'esprit de Grand-père Ko-I de s'élever.

Malgré ces conflits et ces violences, le gouvernement thaïlandais prévoit de soumettre la dernière demande d'inscription du parc national de Kaeng Krachan au patrimoine mondial de l'humanité à la mi-2021, une démarche qui a été reportée auparavant en raison des conflits en cours avec le peuple Karen.

Il est temps que les Karen de Bang Kloi recouvrent leur droit de revenir vivre sur leur territoire. Ils ne se battent pas seulement pour une parcelle de forêt où ils peuvent vivre. Ils se battent pour la justice et la dignité.

Références

- Vidéo sur la lutte de Grandpère-Ko-I et du peuple Karen dans les forêts de Kaeng Krachan (en thaï avec sous-titres anglais) <https://drive.google.com/file/d/1DlrCSwx1cswxly4kQJdzg7jfbVnPsRCf/view>
- Déclaration publique - Rétablir les droits et la dignité humaine des populations Karen de Bang Kloy qui veulent retourner à Bang Kloy Bon et Jai Pandin <https://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2021/03/Public-Statement-Restore-rights-and-human-dignity-of-Bang-Kloy-ethnic-Karen.pdf>
- Bangkok Post, Last-ditch fight against forest tyranny, février 2021, <https://www.bangkokpost.com/opinion/opinion/2060315/last-ditch-fight-against-forest-tyranny>
- Globe, As Thai forest aims for UNESCO status, Karen community pushed to the margins, <https://southeastasiaglobe.com/karen-kaeng-krachan-unesco/>

La question du « genre » dans le secteur de l'huile de palme et son label RSPO



Les femmes travailleuses transportent de lourdes charges d'engrais dans une plantation de palmiers à huile à Sumatra, en Indonésie. Ph.: AssociatedPress (AP) / Binsar Bakkara

Il est devenu difficile de nier l'ampleur de l'exploitation et de la discrimination des femmes dans le secteur de l'huile de palme. Les entreprises ainsi que leur programme de certification, la Table ronde pour une huile de palme durable (Roundtable for Sustainable Palm Oil - RSPO), ont répondu en intégrant dans leurs activités des politiques et des directives relatives au genre. Mais si le modèle de plantation en lui-même est compris comme violent, destructeur, structurellement raciste et patriarcal, ces politiques de genre peuvent-elles faire autre chose que dissimuler cette violence et cette destruction ? Comment, dans un tel contexte, ces politiques relatives au genre peuvent-elles s'appliquer ?

Les sociétés de plantations de palmiers à huile se félicitent de leurs programmes et politiques visant à offrir des opportunités aux femmes. La société multinationale Olam, par exemple, déclare dans sa politique « Paysages vivants » que tous ses fournisseurs doivent instaurer « l'égalité des sexes, l'égalité d'accès et l'autonomisation des femmes » et mener leurs activités dans le « respect total des lois nationales et internationales applicables, y compris les droits humains et le droit du travail ». (1) Pourtant, les femmes vivant dans et autour des plantations de palmiers à huile d'Olam au Gabon ont livré à WRM une autre version des faits : «... Nous les femmes, nous ne pouvons plus marcher seules, nous devons aller en groupe à cause du risque d'être agressées par des ouvriers de l'entreprise ou des agents de sécurité. Nous ne nous sentons plus en sécurité autour de nos villages. Il y a clairement une augmentation des abus envers les femmes. »

Par exemple, Socfin, une entreprise de plantations multinationale, défend sa « politique de genre » dans ses activités en Sierra Leone en affirmant qu'environ un quart de ses employés permanents sont des femmes. Socfin poursuit en affirmant que des politiques ont été établies « pour protéger leur travail » et qu'un « comité sur les questions de genre » a été mis en place pour « discuter des problèmes et des revendications des femmes ». (2) La RSPO a déjà apporté sa caution à de nombreuses plantations de Socfin et l'entreprise essaie maintenant d'obtenir une certification pour ses activités en Sierra Leone.

Une femme de la Sierra Leone confrontée aux impacts des activités de Socfin s'inscrit en faux contre ces déclarations de l'entreprise et a déclaré à WRM en décembre 2020 que « l'entreprise profite du travail des femmes de bien des façons [...] Une fois que l'entreprise s'est emparée des terres, les femmes n'ont la plupart du temps d'autre choix que de travailler pour cette entreprise. Les entreprises savent très bien que les femmes n'ont pas d'autre alternative ; alors elles décident du montant de leur salaire, et même de la manière de les traiter. Chaque jour, les femmes doivent parcourir de longues distances à pied pour aller à leur travail puis revenir chez elles, en marchant très longtemps, ce qui les expose à la violence. [...] C'est très dur pour elles. » (3)

La liste des témoignages des femmes dénonçant les nombreux niveaux de destruction et de violences que cette industrie représente pour elles serait interminable. Une femme a expliqué : « Même si vous travaillez déjà et que vous avez effectué un mois de travail, mais que vous refusez de coucher avec le chef ou le contremaître, vous ne recevrez pas votre salaire, votre nom disparaîtra de la liste ou vous serez payée beaucoup moins que ce qui vous avait été promis ou vous était dû. » Une jeune femme libérienne a décrit la réalité de la plantation où elle travaillait : « Je travaille deux fois dans la semaine et pendant ces deux jours, le chef touche constamment les seins et les fesses des femmes, moi y compris. » Une femme du Guatemala a expliqué : « Souvent, les contremaîtres de la plantation font du chantage aux femmes et leur proposent un travail en échange de relations sexuelles ; si elles refusent de coucher avec eux, ils ne les emploient pas. » D'autres racontent que//: « tu dois coucher avec les chefs ou les contremaîtres avant de pouvoir vendre ta nourriture aux travailleurs ». (4)

En Afrique occidentale et centrale, les plantations industrielles de palmier à huile deviennent également une menace pour sa culture et son utilisation traditionnelles. La résistance contre ces plantations se transforme également en un combat des femmes pour leur indépendance économique. Quand des femmes prennent la parole, les entreprises ont recours aux rôles culturellement assignés aux femmes pour les marginaliser. Comme cela est expliqué dans la brochure « 12 tactiques utilisées par les sociétés productrices d'huile de palme pour s'emparer des terres communautaires », les représentants de l'entreprise diront aux chefs et aux membres de la famille que « le rôle des femmes est de s'occuper de la maison et de la cuisine, pas de critiquer l'entreprise ». Ils chercheront à rendre les hommes de leurs familles honteux et gênés du fait que leurs femmes, leurs filles ou leurs sœurs choisissent d'agir. De ce fait, l'ensemble de la famille, et parfois une grande partie de la communauté, fera pression sur les femmes pour qu'elles cessent de protester contre l'entreprise.

La réalité est que partout où ces plantations se développent en Afrique, en Asie et en Amérique latine, les femmes qui vivent dans ou autour des plantations industrielles de palmiers à huile en monoculture sont confrontées à une augmentation des abus tels que (6) :

- **des viols et des actes de torture** dans ou autour des champs des plantations, les auteurs restant généralement impunis ;
- **des arrestations ou des perquisitions violentes** au prétexte que de l'huile de palme ou des noix de palme ont été volées dans les plantations de l'entreprise. Cela vient du fait que les femmes se voient retirer ou détruire leur production traditionnelle d'huile, en particulier en Afrique où les femmes produisent de l'huile de palme depuis des générations. Ces accusations sont en grande partie fausses et, surtout, illégitimes, parce que ce sont les entreprises qui ont volé les terres des communautés en premier lieu ;

- **des agents de sécurité qui entrent dans les maisons** des membres de la communauté pendant la nuit, soi-disant à la recherche de noix de palme ou d'huile de palme, exposant ainsi les femmes à des brutalités, des abus et des arrestations ;
- **la perte de terres, de forêts et de ressources en eau.** Les femmes sont obligées de parcourir de longues distances pour trouver des terres cultivables, souvent sur de nombreux kilomètres et souvent à travers les plantations, ce qui expose les femmes et les filles au risque d'être violées, agressées ou fouillées avec violence ;
- les femmes sont **dépossédées de leurs terres** et **obligées de vendre leur force de travail** à des sociétés de plantations ;
- les femmes sont **forcées d'offrir des relations sexuelles en échange d'un travail** ;
- les femmes sont confrontées à de graves **problèmes de santé dus à des tâches dangereuses et abusives**, en particulier lors de l'application de produits agrochimiques. Les femmes et les hommes qui travaillent dans les plantations de palmiers à huile expliquent que leurs conditions de travail s'apparentent à de l'esclavage. En Indonésie, les femmes et les enfants sont souvent obligés de travailler gratuitement pour aider les hommes à atteindre les objectifs de production que l'entreprise leur fixe comme condition pour recevoir la totalité du salaire pour la journée ;
- les femmes sont confrontées à la **destruction du tissu culturel et social** de la vie de leurs communautés.

Aucune de ces réalités n'apparaît dans les luxueuses brochures des entreprises ou sur leurs pages web. Les violences sexuelles, les abus et le harcèlement dont souffrent les femmes du fait des grandes plantations ne sont que rarement mentionnés, même pendant les réunions communautaires ou dans les rapports universitaires ou des ONG. Généralement, l'ampleur choquante de cette réalité n'est exprimée que quand les femmes se retrouvent entre elles. Dans ces conversations, il devient clair que les violences et les abus sexuels font partie intégrante du modèle des grandes plantations. (7) Le patriarcat structurel du modèle est généralement dissimulé et réduit au terme vague très utilisé d'« impacts différenciés ».

En réponse, une vidéo diffusée le 25 novembre 2020, Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, condamne le fait que le harcèlement sexuel et la violence à l'égard des femmes soient aussi une pratique courante dans le secteur des plantations de palmiers à huile et aient une incidence à la fois sur les travailleuses et les femmes vivant dans les communautés environnantes. (8)

La RSPO défend des abus qui durent depuis trop longtemps

La RSPO est le système de certification volontaire le plus largement utilisé au niveau mondial par les sociétés productrices d'huile de palme. Il s'agit d'un partenariat entre l'industrie de l'huile de palme et quelques ONG, dans lequel le WWF occupe une place très importante. Elle délivre des certificats aux producteurs d'huile de palme sur la base d'un ensemble de principes et de critères approuvés par ses membres. Ce que la RSPO ne fait **pas**, c'est remettre en question la superficie des terres accaparées, la pollution, la violation des droits des communautés et des travailleurs et la violence globale qui caractérisent cette industrie. La RSPO facilite la poursuite de l'expansion du modèle des plantations industrielles de palmiers à huile tout en le certifiant comme « durable ».

L'une des normes de la RSPO est la promotion de « l'égalité des sexes ». Selon la RSPO, pour que la certification soit attribuée à une entreprise, cette dernière doit respecter ses principes et critères de 2018. (9) Les principes relatifs aux « moyens de subsistance

durables et à la réduction de la pauvreté » exigent que « chaque personne engagée dans la production d'huile de palme dispose de chances égales pour la réalisation de son potentiel au travail et au sein de la communauté, dans la dignité et l'égalité, et dans un environnement de travail et de vie sain ». Un comité sur le genre est censé « sensibiliser, identifier et traiter les problèmes, ainsi que les opportunités et les améliorations nécessaires aux conditions des femmes », et il est nécessaire qu'il n'y ait « pas de harcèlement ou d'abus sur le lieu de travail » et que les droits reproductifs soient protégés. Cela est censé garantir « un travail sûr et décent » ainsi que le respect des droits humains. Le document de 2018 donne ensuite des « lignes directrices » sur chacun de ses principes et critères. En ce qui concerne le comité sur l'égalité des sexes, les lignes directrices appellent à « des programmes destinés à traiter les problèmes particuliers auxquels sont confrontées les femmes, telles que la violence et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail » et indiquent que le comité « devrait comprendre des représentants de tous les domaines de travail [et] examinera des questions telles que : la formation sur les droits des femmes ; des conseils aux femmes touchées par la violence ; les services de garde d'enfants à fournir par l'unité de certification ; les femmes seront autorisées à allaiter jusqu'à neuf mois avant de reprendre les tâches de pulvérisation ou d'utilisation de produits chimiques ; les femmes doivent avoir des temps de pause spécifiques pour permettre un allaitement efficace. »

Les femmes, cependant, sont généralement affectées à des tâches peu rémunérées, difficiles et dévalorisantes, notamment à l'application des pesticides. Il s'agit de tâches extrêmement dangereuses pour les femmes et leur santé reproductive.

En outre, la RSPO dispose d'un groupe de travail sur les droits humains – incluant un sous-groupe spécifique pour le genre – qui est censé garantir la réussite de la mise en œuvre des principes et critères de la RSPO qui sont applicables à la protection et au respect des droits humains. (10) Le groupe de travail se compose des multinationales Sime Darby, Agropalma Group, Wilmar, Bunge, Unilever, Kellogg's et de la banque néerlandaise ABN-AMRO, ainsi que de l'ONG Solidaridad, et est coprésidé par des représentants de Cargill et d'Oxfam Novib. Étant donné que les représentants des multinationales, quatre fois plus nombreux, dominent le Groupe de travail, il n'est peut-être pas surprenant que malgré les belles paroles et les politiques apparemment strictes, les femmes continuent d'être confrontées à des abus, du harcèlement et des violences dans les plantations de palmiers à huile, que ces plantations soient certifiées RSPO ou non.

Il est crucial de se demander comment un groupe de travail sur les droits humains d'un système de certification qui prétend garantir une « production éthique » d'huile de palme peut ne même pas prendre la peine de donner officiellement voix au chapitre à des groupes locaux ou à des communautés impactées dans la structure de leur organisation. Et surtout, un tel groupe de travail ne devrait-il pas exclure toute participation des entreprises en cours de certification ? La réponse à ces questions réside dans le fait que la RSPO a été créée pour permettre à cette industrie de poursuivre ses activités et de se développer et que cet organisme profite donc avant tout aux entreprises qu'elle certifie.

Une déclaration d'une réunion de 2019 de l'Alliance informelle contre l'expansion des plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale affirme : « Les femmes et les filles dans ces régions de plantations subissent les injustices et les inégalités les plus flagrantes. Leur dignité est bafouée et elles sont victimes quotidiennement de l'exploitation humaine. Qu'il s'agisse des obligations de respecter des quotas pour la collecte des noix de palme ou des faveurs sexuelles exigées par les agents de sécurité de

l'entreprise qui les accusent de ramasser des noix de palme tombées dans les plantations, elles subissent les humiliations les plus graves, souvent en silence. » (11)

De plus, un article publié par deux journalistes d'Associated Press (AP) en 2020 qui documente les abus sexuels, le harcèlement et le viol de femmes et de filles dans des plantations de palmiers à huile en Malaisie et en Indonésie souligne que cette violence sévit dans toutes les régions. Les journalistes notent que « sur près de 100 plaintes déposées [auprès de la RSPO] en Indonésie et en Malaisie au cours des dix dernières années [...], les femmes ne sont presque jamais mentionnées ». (12) Pourtant, ces plaintes révèlent l'impunité dont bénéficient les auteurs de viols et d'actes de harcèlement dans les plantations qui fournissent en huile de palme les chaînes d'approvisionnement de certains des plus grands noms d'un secteur des cosmétiques qui représente 530 milliards USD. Ces « abus sur le lieu de travail se produisent régulièrement dans tout le secteur », écrivent-ils, y compris dans les plantations qui bénéficient de la certification verte de la RSPO.

La RSPO aide ainsi les entreprises de plantation de palmiers à huile non seulement à faire du « greenwashing » sur leurs activités destructrices, mais aussi, comme le disent les mouvements féministes, à faire du « purplewashing ». L'auteur militant Larry Lohmann décrit comment les documents sur la « politique de genre » des entreprises ne soulèvent même jamais la question de savoir pourquoi les violences physiques et sexuelles contre les femmes sont un aspect si systémique de ce secteur. Ces documents sont utilisés par les sociétés de plantation et leurs systèmes de certification associés pour contenir et affaiblir les mouvements féministes et les luttes dirigées par des femmes, en donnant simplement une coloration différente à un patriarcat sous-jacent.

Ce qui disent les femmes dont les terres ont été occupées par les plantations industrielles de palmiers à huile confirme une fois de plus que, contrairement à la propagande des entreprises diffusée sur leurs politiques sur le genre qui prétendent bénéficier aux femmes et améliorer leur vie dans tout le secteur, c'est tout le contraire qui est vrai : l'industrie de l'huile de palme est source de violence, de désespoir et d'abus.

Qui allez-vous écouter maintenant ?

(1) Olam Living Landscapes Policy, avril 2018,

https://www.olamgroup.com/content/dam/olamgroup/pdffiles/Olam-Living-Landscapes-Policy_French.pdf

(2) SOCFIN Group, Socfin's response to Fian's « Draft report extracts made available to Socfin before publication – Provisional title: Land Conflict in Malen –Analysis and lessons learned from a human perspective »

https://www.business-humanrights.org/sites/default/files/documents/2019-01-09-Socfin-response-to-Fian_Final.pdf, p. 5.

(3) Bulletin WRM 253, L'exploitation sexuelle et la violence contre les femmes à la base du modèle de la plantation industrielle, 2020, <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/lexploitation-sexuelle-et-la-violence-contre-les-femmes-a-la-base-du-modele-de-la-plantation-industrielle/>

(4) Briser le silence : les plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéa apportent harcèlement, violences sexuelles et abus à l'encontre des femmes, <https://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/briser-le-silence-violences-a-lencontre-des-femmes-a-linterieur-et-autour-des-plantations-industrielles-de-palmiers-a-huile-et-dheveas/>

(5) Promettre, diviser, intimider, contraindre : 12 tactiques utilisées par les sociétés productrices d'huile de palme pour s'emparer des terres communautaires, p. 40, Tactique 7 : Exclure et marginaliser les femmes ; les violences contre les femmes dont ne parlent jamais les sociétés,

https://www.grain.org/system/articles/pdfs/000/006/172/original/PDIC_FR_pass4_pages_v3.pdf?1552569297

(6) Bulletin WRM 236, Dans l'ombre des entreprises d'huile de palme au Cameroun : le récit des abus subis par les femmes, <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/dans-lombre-des-entreprises-dhuile-de-palme-au-cameroun-le-recit-des-abus-subis-par-les-femmes/>

(7) Idem (5)

(8) Vidéo : Nouvelle vidéo - La violence et les abus sexuels contre les femmes dans les plantations de palmiers à huile DOIVENT CESSER, <https://wrm.org.uy/fr/videos/video-les-violences-et-les-abus-sexuels-doivent-cesser-dans-les-plantations-de-palmiers-a-huile/>

(9) RSPO, Principles and Criteria, 2018, https://www.rspo.org/library/lib_files/preview/1079

(10) RSPO, Human rights and social standards, <https://www.rspo.org/human-rights-and-social-standards>

(11) Compte rendu de réunion, Alliance informelle contre les plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale, Côte d'Ivoire, 2019

(12) Mason M. et McDowell R, Rape, Abuses in palm oil fields linked to top beauty brands, Associated Press, novembre 2021, <https://apnews.com/article/palm-oil-abuse-investigation-cosmetics-2a209d60c42bf0e8fcc6f8ea6daa11c7>

Équateur : la certification de l'aquaculture industrielle de la crevette accentue la violation des droits et la destruction des mangroves



Territoire communautaire. Notre mangrove, notre vie!. Illustration: C-Condem

Le plan national productif du gouvernement de l'Équateur considère que la crevette cultivée en captivité constitue un produit stratégique. Cette industrie n'était pas permise avant 2008 lorsque le gouvernement a entamé un processus de régularisation en cédant pratiquement la propriété de milliers d'hectares de mangroves aux entreprises crevettières. Cet appui a permis à la crevette industrielle de se hisser au second rang, derrière le pétrole, au chapitre des recettes d'exportations de l'Équateur en 2019.

Il a été démontré que l'installation de fermes de crevettes détruit massivement les forêts de mangrove et viole les droits des communautés de cueilleurs et de pêcheurs des estuaires de mangrove qui sont même violemment expulsées.

La Coordinadora Nacional para la Defensa del Ecosistema Manglar (C-CONDEM, Coordination nationale pour la défense de l'écosystème des mangroves) a publié en 2007 le rapport *Certificando la Destrucción* (Certifier la destruction) (1) qui dénonce une série de violations sur lesquels se base l'aquaculture industrielle de la crevette. Ce rapport met en lumière la destruction des mangroves de 1969 à 1999 pour la construction de piscines ou fermes crevettières. En 2018, 1 418 entreprises d'élevage de crevettes occupaient de 230 000 à 260 000 hectares. Cette destruction se poursuit encore aujourd'hui. Les cueilleurs et les pêcheurs des estuaires de mangrove du golfe de Guayas en 2019 et des provinces

d'Esmeraldas et de Manabí en 2020 ont tous confirmé qu'à ce jour, les déversements d'eaux contaminées n'ont jamais cessé.

Depuis l'an 2000, cette industrie a cherché de nouveaux créneaux à l'aide de certifications biologiques, comme l'allemande Naturland, laquelle développe des normes pour les crevettes biologiques destinées au marché européen. Malgré la confirmation de l'abattage des mangroves pour l'installation de fermes de crevettes et la violation des droits des communautés de cueilleurs et de pêcheurs, ces producteurs biologiques ont obtenu leur certification en Équateur en 2002. Aujourd'hui, l'industrie peut obtenir jusqu'à 9 certifications qui garantissent que ses processus productifs sont « responsables » aux plans social et environnemental.

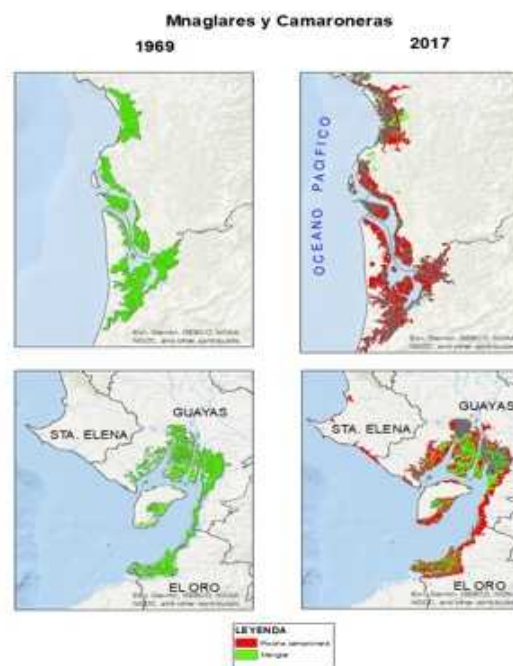
La régularisation de l'industrie crevettière : une condamnation à mort pour les forêts de mangrove

Jusqu'en 2008, l'industrie crevettière s'est développée sans permis d'installation ni d'exploitation, sans aucun contrat de location ni titre foncier sur les territoires qu'elle occupe et sans aucun type de contrôle sur l'utilisation de l'eau et les déversements d'eaux usées. De plus, il était bien connu que cette industrie s'était établie en détruisant de grandes zones de mangrove.

En 2008, le président de l'Équateur, Rafael Correa, a publié le décret exécutif 1391 de « régularisation » de l'aquaculture industrielle de la crevette en alléguant qu'il fallait réguler l'activité et générer des revenus pour l'État. Des politiques agressives d'investissement, de généreuses mesures économiques incitatives et la certification de cette production prétendument « durable » ont stimulé les exportations de crevettes.

Ainsi, d'un seul coup de plume, le gouvernement a éliminé l'ancienne législation visant à protéger les forêts de mangroves et les droits des communautés et légalisé l'impunité. Il a prolongé les délais de régularisation d'au moins cinq ans et flexibilisé les exigences en réponse aux demandes des producteurs de crevettes.

Derrière ce processus de régularisation, les titres de propriété de milliers d'hectares de mangrove qu'occupent illégalement des entreprises d'aquaculture industrielle de crevettes depuis plusieurs décennies a été remise à ces mêmes entreprises contrevenantes. Cette régularisation cache également une longue histoire de violation des droits des peuples des mangroves qui reste impunie et est même célébrée, car le gouvernement projette l'image d'une industrie qui respecte les normes environnementales et sociales et contribue à l'économie du pays.



Carte comparative des mangroves et des fermes de crevettes dans les mangroves et en 2017. MAGAP (ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Aquaculture et de la Pêche) / CONDEM

Même l'exigence de reforestation incluse dans le Décret pour accéder au processus de régularisation n'est pas respectée. Le décret stipule que lorsqu'une entreprise exploite de un à dix hectares, elle doit reboiser en mangroves 10 % de la superficie, et 20 % si la propriété compte de 11 à 50 hectares et 30 % si elle compte de 51 et 250 hectares.

Les habitants ont témoigné que les compagnies ont cherché des parcelles à l'extérieur de la zone de leurs piscines pour effectuer le soi-disant reboisement de mangroves. Certaines entreprises ont même acheté des aires de mangroves reboisées par la communauté dans le cadre de projets distincts.

En 2017, le gouvernement a adopté le Código Orgánico del Ambiente del Ecuador (Code organique sur l'environnement de l'Équateur), lequel ratifie que les mangroves constituent un bien de l'État et donc un bien commun, protégé contre tout type de possession ou d'appropriation. Mais, ce code permet au ministère des Pêches d'octroyer des « concessions. » C'est le mécanisme que l'on a historiquement utilisé pour privatiser ce territoire.

En 2019, Federico Koeller, un militant de la défense des mangroves de la fondation Cerro Verde de la ville de Guayaquil, a indiqué que l'abattage des mangroves et l'agrandissement des piscines d'élevage de crevettes n'avaient pas cessé dans le golfe de Guayas : « ... Nous avons dénoncé divers abattages de mangroves dans le Golfe au cours des dernières années, mais les autorités ne réagissent pas (...), elles effectuent des inspections avec les organisations, mais ne publient jamais de rapport et pire encore, n'imposent aucune sanction. » Un système sournois a été mis en place qui cherche à effrayer les communautés de cueilleurs et de pêcheurs en les inculquant ou au moins en insinuant qu'on les soupçonne de voler les fermes de crevettes.

Des gardes armés embauchés à travers des compagnies de sécurité surveillent les piscines dans le golfe de Guayas. En 2012, les autorités ont délivré des permis pour permettre au secteur de l'aquaculture de la crevette de porter des armes à feu, « dans le cadre du plan de sécurité pour éviter les vols et les attaques, » ont affirmé des fonctionnaires. Dans ce contexte, les cueilleurs et les pêcheurs affrontent une situation de violence encore plus sérieuse. Des habitants du Golfe ont commenté en 2019 : « Maintenant, ils se croient les propriétaires des mangroves, ils nous montrent des papiers qui disent qu'ils en détiennent les titres fonciers et qu'ils jouissent de l'appui du gouvernement qui leur fournit des militaires et des marins pour qu'ils effectuent les contrôles. »

Il faut comprendre que les conditions de violence dans ces zones, dans un contexte de spoliation systématique des territoires des communautés de cueilleurs et de pêcheurs et du coup, où ces populations perdent leurs sources de revenus et leur sécurité alimentaire. Les conditions d'appauvrissement de ceux et celles qui vivent à proximité de piscines, y compris de piscines certifiées, n'ont pas changé depuis dix ans. Dans le canton Guayaquil, par exemple, situé dans la province de Guayas, où se trouve la plus forte concentration de l'industrie, 47 % des habitants sont pauvres et n'arrivent pas à combler leurs besoins de base.

Cependant, les entreprises crevettières reçoivent des crédits et des subventions de la banque publique nationale et de banques internationales comme la Société financière internationale (SFI), un organisme de la Banque mondiale pour le secteur privé, pour

stimuler leurs activités prédatrices. L'industrie bénéficie aussi d'une assurance propre au secteur, de programmes d'électrification subventionnés par l'État et d'exonérations d'impôts.

À cela, il faut ajouter la promotion permanente pour ouvrir ses marchés. Depuis 2014, l'Équateur et l'Union européenne négocient un accord commercial qui profite à cette industrie en lui donnant un meilleur accès aux marchés européens. Et en 2016, l'Équateur a adhéré à l'Accord commercial multipartite avec l'Union européenne, dans lequel des tarifs préférentiels ont été ratifiés, notamment pour l'exportation de crevettes produites sur des fermes.

La création d'emploi constitue le principal argument pour concéder d'énormes bénéfices à cette industrie. La superficie actuelle des étangs industriels de crevettes atteint 250 000 hectares. Si l'on compare cette donnée à celle du nombre total d'emplois créés par le secteur, la proportion atteindrait un emploi par hectare occupé, ce qui est bien en deçà du nombre d'emplois qu'un hectare de mangrove peut générer pour les familles des estuaires. Un travailleur du golfe de Guayas a déclaré en 2019 : « Nous sommes trois personnes qui travaillons dans cette ferme de crevettes, le préposé aux pompes, le gérant et le gardien. Chacun touche un salaire moyen de 400 dollars US, mais c'est un travail de 24 heures. Nous n'avons pas de contrat et à tout moment, nous pouvons être remerciés. »

Les usines de transformation embauchent généralement des femmes pour l'étêtage et le nettoyage des crevettes. « Les femmes peuvent gagner jusqu'à douze dollars en quatre heures, si elles peuvent décortiquer cent ou cent vingt livres de crevettes, car on leur paye dix cents la livre. Elles effectuent ce travail à chaque récolte, c'est-à-dire chaque huit jours. Elles peuvent travailler une demi-journée, s'il y a une récolte et elles sont choisies, car il y a beaucoup de femmes qui offrent leur main-d'œuvre, » selon les témoignages des femmes cueilleuses et pêcheuses de la zone de Puerto Bolivar, province d'El Oro, 2019.

Le maquillage de la certification : la compagnie Omarsa

À partir de l'an 2000, les organismes de certification des fermes crevettières ont commencé un processus de consolidation. Aujourd'hui, au moins 9 certificatrices de l'aquaculture industrielle de la crevette opèrent en Équateur. (2)

De 2008 à 2018, Omarsa, une des plus grandes entreprises de ce secteur a bénéficié de la régularisation promue par le gouvernement pour obtenir notamment pas moins de huit certifications.

Propriété de la famille Banoni, cette entreprise située dans la province de Guayas compte aujourd'hui 3 735 hectares de piscines et contrôle les chaînes de production, de transformation et de commercialisation nationales et internationales de ses produits.

Dans sa page Web, l'entreprise indique qu'elle a reboisé 98 hectares de mangroves. Cela représente 3,3 % de la superficie totale de ses piscines alors que le Décret exige que 30 % de sa superficie soit en forêt de mangrove. Autrement dit, la propriété devrait compter au moins 1 000 hectares de mangroves.

Omarsa indique également qu'elle a créé 6 391 postes de travail dans l'ensemble de la chaîne de production, soit de la culture jusqu'à l'exportation. Ainsi, ses activités ne génèrent que 1,71 poste de travail par hectare de production.

En ce qui concerne sa production « durable au plan environnemental », cette entreprise indique qu'elle n'utilise pas de produits chimiques dans la culture et l'élevage du crustacé. Mais elle ne fournit pas d'informations sur d'autres aspects environnementaux comme, par exemple :

- La gestion de l'eau : on ne sait pas si les eaux usées des piscines sont traitées et analysées avant d'être rejetées dans les estuaires.
- La reforestation de 98 hectares : l'entreprise n'indique aucun traitement intégré centré sur la restauration du système des mangroves, laquelle comporte notamment la reproduction de la biodiversité, la qualité des mouvements hydriques et la décontamination du substrat.
- L'alimentation à base de farine de poisson : les poissons pélagiques, une importante source alimentaire des communautés de cueilleurs et de pêcheurs, sont plutôt convertis en tonnes de farine pour l'industrie crevette.

Au chapitre de la responsabilité sociale, l'entreprise montre trois projets qui, selon ce que l'on peut déduire de sa page Web, sont des projets financés avec des contributions externes (dons) : *Eau pour la communauté* : un réservoir pour extraire de l'eau d'un puits dans la communauté El Zapote alimente 100 habitants en eau. Le projet fournit aussi de l'eau aux 600 habitants de la communauté Cerrito de los Morreños située dans le golfe de Guayas ; *Atelier de couture* : projet situé dans un quartier proche de l'usine de transformation de l'entreprise dans la province de Guayas. Ce projet vise à former 25 femmes ; et *Reconstruction de logements* : reconstruction de 25 maisons de travailleurs très pauvres.

L'accès à l'eau et au logement constitue un devoir que l'État doit garantir pour le bien-être de sa population. Lorsque l'État n'assure pas ces droits, les entreprises profitent de la situation de précarité pour améliorer leur image et éloigner l'attention sur les effets réels de leur activité industrielle.

Douze habitants du golfe de Guayas interviewés à la fin de 2019 ont indiqué qu'ils ne connaissent pas les projets environnementaux et sociaux de l'entreprise. Nous n'avons trouvé aucun habitant qui a participé à la reforestation des mangroves dans les aires de concession de l'entreprise. Deux habitants de la communauté de Cerrito de los Morreños ont confirmé que l'entreprise « leur donne de l'eau lorsqu'ils approvisionnent les piscines d'élevage. » Aucune personne avec qui nous avons parlé ne connaissait le processus de certification de l'entreprise, et encore moins les certificats et leurs exigences. Cela montre que les communautés touchées n'ont pas participé à ces processus de certification.

C'est le contexte dans lequel l'entreprise Omarsa a obtenu huit certifications notamment celle de l'ASC (Aquaculture Stewardship Council) créée par l'ONG WWF qui avait auparavant animé les Dialogues sur l'aquaculture à partir de 2004.

Lorsque l'on compare les normes de l'organisme de certification avec la réalité vécue autour des piscines de crevettes en Équateur et la violation permanente des droits de l'homme et de la nature, le tout caché derrière une apparente « légalité », il devient nécessaire de dénoncer ce type de maquillage que ces organismes de certification procurent à cette industrie déprédatrice. Les entreprises certifiées parlent de « durabilité » sans considérer qu'une monoculture industrielle qui a dévasté plus de 70 % du système de la mangrove d'une grande biodiversité ne peut pas contribuer à sa récupération intégrale.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport de C-Condem, « Cómo la certificación ambiental y social encubre la violación de derechos humanos y de la naturaleza en Ecuador » (Comment la certification environnementale et sociale cache la violation des droits de l'homme et de la nature en Équateur) août 2020 :

<https://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2021/03/C-Condem-Ecuador-Certificacion-Acuacultura.pdf>

Marianeli Torres Benavides,

Coordinadora Nacional para la Defensa del Ecosistema Manglar (C-CONDEM, Coordination nationale pour la défense de l'écosystème des mangroves), Équateur

(1) Certificando la Destrucción, C-Condem, 2017 : <https://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2021/03/certificando-la-destruccion-comprimido.pdf>

(2) Les entreprises de certification en Équateur sont : ASC — Aquaculture Stewardship Council; MSC – Marine Stewardship Council; BEST Aquaculture Practices; BRC Global Standard; Control Union Certifications - Certificat Ecocert de production biologique de l'Union européenne ; SQF - Safe Quality Food; Naturland; Global G.A.P. ; BCK Kosher Certification.

La lutte du peuple autochtone Kinggo pour défendre ses forêts coutumières en Papouasie



Ph: Yayasan Pusaka Bentala Rakya (Bentala Raya Heritage Foundation)

Cet article est également disponible en Bahasa Indonesia :

https://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2021/03/Korindo-Papua_Bahasa.pdf

L'Indonésie est le premier exportateur mondial d'huile de palme et la Papouasie est la « nouvelle frontière » pour cette production. Les forêts de l'île de Papouasie sont devenues l'objectif du moment pour les investissements, après que les forêts de Sumatra, Kalimantan et Sulawesi ont déjà été en grande partie converties en plantations industrielles de palmiers à huile. Divers grands projets ont ciblé les forêts de Papouasie. (1)

Petrus Kinggo, un ancien de la tribu Wambon Tekamerop, du hameau de Kali Kao, dans le sous-district de Jair de la régence de Boven Digul, dans la province de Papouasie, est le chef du groupe autochtone Kinggo qui possède la forêt coutumière du hameau de Kali Kao. Ils vivent dans ces forêts depuis des siècles.

Dans les années 1990, la forêt coutumière de la communauté de cette zone a été transformée en concession forestière et cédée à la société PT Bade Makmur Orissa, une filiale du géant coréen de l'huile de palme, le Groupe Korindo. Profitant de ses relations étroites avec le gouvernement national, le groupe a obtenu en 1993 un permis d'exploitation forestière couvrant une superficie de 462 600 hectares. Korindo contrôle plus de terres en Papouasie que tout autre conglomérat.

L'entreprise a rasé les forêts coutumières des peuples autochtones sans le consentement des communautés et a profité de la richesse des produits forestiers. Les populations autochtones vivant dans la région ont subi d'importants préjudices, en perdant notamment leur droit d'accès et d'utilisation de leurs forêts. En outre, ils ont dû et doivent encore faire face aux violences infligées par les autorités. C'est pourquoi les peuples autochtones de la région condamnent cette injustice et la destruction de leurs forêts coutumières et manifestent leur opposition.

Le Groupe Korindo possède également sept autres sociétés de plantation de palmiers à huile dans le sud de la Papouasie, qui exploitent 148 651 hectares de zones forestières dans les régences de Merauke et de Boven Digoel. Ce sont les suivantes : PT Tunas Sawa Erma POP A, PT Tunas Sawa Erma POP B à Getentiri, PT Berkas Cipta Abadi POP C, PT Berkas Cipta Abadi POP D, PT Dongin Prabhawa, PT Papua Agro Lestari, PT Tunas Sawa Erma POP E. Cette situation montre comment les entreprises continuent de reproduire les inégalités en matière de régime foncier, au détriment des droits et des moyens de subsistance des communautés, et sans leur consentement.

L'une des sociétés appartenant au Groupe Korindo mentionnées plus haut, la PT Tunas Sawa Erma POP E, a obtenu un permis pour la mise en exploitation de 19 015 hectares de plantations de palmiers à huile en 2014. Une partie de cette zone est située dans le territoire forestier coutumier de Kali Kao.

Petrus Kinggo et plusieurs dirigeants communautaires ont été persuadés de céder des terres forestières coutumières. La société Korindo a offert de l'argent aux communautés (seulement 8 dollars par hectare) pour ce qu'on appelle en Indonésie « *uang luka* » (« l'argent de la blessure »), ce qui signifie de l'argent pour oublier les "erreurs" commises par le passé par l'entreprise, qui a coupé les meilleurs arbres de la zone forestière coutumière de Kinggo. Cet accord s'accompagnait d'une sorte de promesse de prospérité.

Petrus Kinggo et les habitants de Kali Kao ont signé les documents de l'accord et ne se sont rendu compte que bien plus tard de l'absence de fourniture d'un soutien. Il ne savait pas que la signature de ce document céderait pour toujours les droits de propriété forestière coutumiers et les droits d'utilisation des terres à l'entreprise. En outre, le droit coutumier de la communauté Kinggo interdit le transfert des terres coutumières.

Petrus est devenu méfiant lorsque l'entreprise n'a pas tenu ses promesses. Il a consulté un expert juridique qui lui a expliqué que la communauté de Kinggo avait perdu ses droits forestiers coutumiers. Cette pilule amère a été dure à avaler pour Petrus et la communauté. Ils se sont sentis trahis et coupables en même temps parce qu'ils avaient bafoué sans le savoir leurs propres règles coutumières.

« Korindo avait promis de rendre les terres après leur exploitation, mais il s'avère que la loi indonésienne stipule que j'ai perdu mes droits fonciers pour toujours. Nous ne pouvons pas

accepter et nous n'accepterons pas l'escroquerie commise par l'entreprise », a déclaré Petrus Kinggo en 2018.

Protéger les forêts autochtones

Trahi et profondément blessé, Petrus Kinggo s'est battu contre le Groupe Korindo pour obtenir la restitution des forêts coutumières de la communauté. Petrus a recueilli le soutien de groupes autochtones de la région, d'églises et d'organisations de la société civile. Afin de récupérer leur forêt coutumière, Petrus a cartographié la zone coutumière et organisé des rituels coutumiers pour interdire les activités de l'entreprise. Petrus s'est également adressé aux autorités locales pour demander la reconnaissance des Kinggo en tant que groupe autochtone et exhorter les autorités à annuler le permis de plantation de l'entreprise, car ces forêts appartiennent à la communauté Kinggo. La loi indonésienne peut reconnaître les groupes autochtones et les forêts coutumières, mais cela nécessite l'approbation des autorités locales.

Plusieurs partis politiques ont pris contact avec la communauté autochtone Kinggo, offrant divers avantages et bénéfices si Petrus apportait son soutien à l'entreprise. Ces offres ont bien sûr été rejetées. Petrus a vu de ses propres yeux les impacts de la déforestation, qui a également entraîné des dommages au sol et à l'eau, la perte d'aliments locaux et l'extinction d'animaux endémiques en Papouasie. De plus, avec la présence d'entreprises de plantations sur leurs territoires, les peuples autochtones ne peuvent plus être indépendants, car leur vie dépend de l'aide de ces entreprises. L'entreprise propose des emplois, mais uniquement avec des contrats temporaires précaires.

La position de Petrus vis-à-vis des forêts coutumières et ses actions ont incité d'autres groupes autochtones à suivre son exemple. Il a réussi à former un groupe autochtone pour lutter ensemble en faveur de la protection des forêts coutumières. Les efforts déployés ont réussi à freiner le rythme de déboisement des forêts coutumières de la régence de Boven Digoel, celle où vit la communauté autochtone Kinggo.

Malgré les risques pour sa vie et sa communauté, comme les attaques des représentants du Groupe Korindo, des partisans de l'entreprise et des forces de sécurité de l'État, Petrus a persisté. Il a fait l'objet d'intimidations constantes, avec la diffusion de photos personnelles, des accusations d'utilisation de la magie noire, des menaces d'emprisonnement sans fondement réel et des agressions physiques. Les attaques visaient à amener Petrus Kinggo et la communauté à arrêter leurs activités de défense des forêts coutumières.

Bien que ces attaques aient été signalées à la police locale, celle-ci n'a pas répondu correctement aux constats légaux qui ont été transmis. Les autorités locales ont semblé partiales et n'ont pas fait non plus le nécessaire pour assurer la sécurité du groupe autochtone Kinggo. En réaction à cette situation, l'entreprise a nié à plusieurs reprises son implication malgré les nombreux éléments de preuves rassemblés qui la confirmaient.

Diverses organisations de la société civile ont exprimé leur soutien pour mettre fin immédiatement aux attaques du Groupe Korindo contre les défenseurs des droits humains en Papouasie. Les attaques contre Petrus en tant que représentant autochtone et défenseur des terres sont des violations des droits humains. L'État doit pleinement le protéger, lui et la communauté autochtone Kinggo. Le Groupe Korindo et ses filiales doivent respecter et accepter la décision des populations de protéger leurs forêts coutumières.

Le label FSC et Korindo : certifier la déforestation

De nombreuses allégations des populations autochtones contre Korindo ont fait l'objet d'une enquête par le système de certification du Forest Stewardship Council (FSC), qui est censé garantir que les produits ligneux proviennent d'entreprises éthiques et durables. Le rapport du FSC sur les allégations portées contre Korindo n'a jamais été publié, suite à des menaces légales de l'entreprise. Un article de la BBC a cependant publié certaines des conclusions de ce rapport.

Selon le média britannique, le rapport apportait « des preuves au-delà de tout doute raisonnable » que l'exploitation d'huile de palme de Korindo avait détruit 30 000 hectares de forêt de haute conservation en violation des réglementations FSC, que Korindo soutenait, « selon toute probabilité [...] la violation de droits traditionnels et de droits humains pour son propre bénéfice » et « profitait directement de la présence militaire pour obtenir un avantage économique injuste » en « accordant des taux d'indemnisation injustes aux communautés ». Le rapport recommandait sans équivoque que Korindo soit exclu de l'organisme de certification. Mais la recommandation a été rejetée par le conseil d'administration du FSC. La question est donc : que représente vraiment la certification FSC ?

Korindo utilise des stratégies d'intimidation devant les tribunaux allemands

L'ONG Rainforest Rescue (*Rettet den Regenwald*) est actuellement poursuivie devant le tribunal de district de Hambourg, en Allemagne, par Kenertec, un fabricant indonésien d'éoliennes. La plainte est basée sur une lettre que l'ONG a envoyée en 2016, avec d'autres organisations, aux sociétés d'énergie Siemens et Nordex, les informant qu'elles entretenaient des relations commerciales avec le Groupe Korindo, accusé de destruction massive des forêts tropicales et de violations des droits de peuples autochtones de Papouasie et des Moluques du Nord. Cette action en justice est clairement une tentative de faire taire et d'intimider l'opposition ; mais c'est tout le contraire qui s'est produit.

Une lettre de solidarité en réponse au procès, signée par plus de 100 organisations du monde entier, souligne comment « au lieu de poursuivre les délinquants, les tribunaux sont de plus en plus utilisés pour harceler les écologistes ». (2) L'ONG a adopté une position ferme contre les stratégies d'intimidation de l'entreprise, comme elle l'a affirmé dans un communiqué de presse : « Nous utiliserons les procès pour réveiller le public et dévoiler encore plus clairement la destruction de la forêt tropicale. »

Il est évident que les grandes plantations de palmiers à huile ne profitent qu'aux grandes entreprises et génèrent un écocide pour la vie humaine et naturelle en Papouasie.

Si ces projets ne sont pas arrêtés immédiatement, les destructions vont inévitablement se multiplier.

Tigor Gemdita Hutapea et Franky Samperante
Yayasan Pusaka Bentala Rakyat (Fondation du patrimoine Bentala Rakyat)

(1) En 2010, 1,2 million d'hectares de forêts à Merauke, en Papouasie, ont été convertis dans le cadre du projet Merauke Integrated Food and Energy Estate (MIFEE) qui a finalement échoué et a entraîné divers conflits et problèmes sociaux. Le gouvernement a récemment reprogrammé un projet de « Food Estate » de 3,2 millions d'hectares ciblant les forêts des régions de Merauke, Boven Digoel, Mappi et Asmat.

(2) Rainforest Rescue, We will not be intimidated or silenced! – a declaration of solidarity, janvier 2021, <https://www.rainforest-rescue.org/news/10037/we-will-not-be-intimidated-or-silenced-a-declaration-of-solidarity>

(3) Rainforest Rescue, Hearings open in lawsuit against Rettet den Regenwald, janvier 2021:
<https://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2021/03/Press-Release-Hearings-open-in-lawsuit-against-RdR.pdf>

La résistance contre les plantations industrielles de palmiers à huile en Afrique occidentale et centrale



Mundemba, Cameroun, 2016. Ph: Grain.

Depuis de nombreuses décennies, les communautés d'Afrique occidentale et centrale sont confrontées à l'empiètement des plantations industrielles de palmiers à huile sur leurs terres communautaires. Avec la promesse mensongère d'apporter du « développement » et des emplois, les grandes entreprises, soutenues par les gouvernements, ont obtenu des millions d'hectares de terres en concession pour des plantations industrielles de palmiers à huile.

Les résultats de cette expansion ont été désastreux pour les communautés vivant dans et autour de ces plantations industrielles et, en particulier, pour les femmes.

En réponse, les organisations de terrain et les dirigeants communautaires de toute la région se sont organisés, mobilisés, ont fait entendre leur voix et ont constitué des réseaux pour mettre fin à cette occupation destructrice et violente de leurs terres. Ces luttes se fondent sur la volonté des communautés de récupérer leurs terres. Les échanges avec des militants communautaires impliqués dans des luttes similaires contribuent à briser l'isolement et à rendre visible l'ampleur des violences auxquelles les communautés sont souvent confrontées face à une entreprise multinationale et aux forces armées gouvernementales.

Cet article présente quatre luttes communautaires particulières : les communautés de la République démocratique du Congo contre PHC-Feronia (dont KKM est récemment devenu le propriétaire), au Gabon contre Olam Company, au Cameroun contre Socapalm (qui appartient à Socfin) et au Nigéria contre Okomu Oil Palm Company (qui appartient également à Socfin).

PHC-Feronia/KNM en République démocratique du Congo

Les villageois arrêtés après des manifestations pacifiques doivent être libérés immédiatement et les responsables d'une autre mort brutale dans les plantations de palmiers à huile de Feronia-PHC doivent répondre de leurs actes.

Le 13 février dernier, dans la ville de Lokutu, en République démocratique du Congo, une manifestation pacifique de la communauté qui demandait que la société d'huile de palme PHC respecte ses droits, s'est heurtée à la violence brutale des agents de sécurité de l'entreprise et de la police. Au moins 17 personnes ont été arrêtées à différents endroits à la suite des manifestations. Certaines ont été passées à tabac et torturées par les agents de sécurité de PHC. (1) Un jeune homme, Blaise Mokwe, est décédé le 21 février des blessures qu'il avait subies lorsqu'il avait été battu et torturé quelques jours plus tôt par des agents de sécurité de PHC à la suite d'une fausse accusation de vol de noix de palmier à huile. (2)

Cette dernière escalade des conflits s'est produite alors que l'un des nouveaux propriétaires de la société, Kalaa Mpinga et une nouvelle société appelée Feronia KNM, avaient invité des investisseurs étrangers potentiels dans les plantations, au milieu d'une pandémie mondiale. Les villageois de la communauté de Mwingi ont pris part à la manifestation pacifique. Le Président de la société civile de Basoko, le district dans lequel se trouve la communauté de Mwingi, explique : « Quand l'avion est arrivé, nous avons apporté les banderoles sur place et, le lendemain, nous les avons déployées en ville. Puis nous avons essayé de leur parler des clauses sociales que l'entreprise avait signées avec les communautés à Kisangani en présence du gouverneur. Nous voulions leur dire que rien n'avait été fait jusqu'à présent. » (1) Les plantations de palmiers à huile de PHC occupent une grande partie des terres communautaires de Mwingi.

À Mwando, également dans la région de Lokutu, les communautés sont fatiguées d'attendre que l'entreprise tienne des promesses qui ont été faites et rompues trop souvent au cours des plus de 100 ans d'occupation des terres communautaires ancestrales par PHC. Un moulin communautaire destiné à transformer les noix de palme récoltées dans les plantations abandonnées par PHC a été mis en place par la communauté. « Avec l'accès à ces terres, nous sommes en mesure de reprendre notre production d'huile de palme, qui a été violemment interrompue par la colonisation », explique un membre de l'équipe de direction de l'activité.

Les banques de développement européennes ont soutenu la société de plantations, qui remonte à l'époque coloniale, en lui accordant plus de 150 millions USD depuis 2013. Comme le souligne un rapport récent, l'investissement dans Feronia-PHC n'est certainement pas le seul investissement désastreux des banques de développement européennes dans le secteur de l'agriculture, mais la débâcle de Feronia Inc. doit en être le dernier exemple. Les banques européennes de développement doivent respecter les demandes des communautés pour la restitution de leurs terres ancestrales. (2) Ils doivent également assumer la responsabilité qui accompagne leur investissement et veiller à ce que les villageois arrêtés après avoir exigé que l'entreprise respecte leurs droits, soient libérés immédiatement et que les responsables de la mort brutale de Blaise Mokwe soient tenus de rendre des comptes.

(1) RIAO-RDC (2021). Entretien avec Gilbert Lokombu Limela, président de la société civile Basoko (rive Lokutu). Disponible en EN et FR sur <https://www.farmlandgrab.org/post/view/30128-interview-with-gilbert-lokombu-limela-president-of-the-civil-society-of-basoko-lokutu-side>Boletín 254 completo_FR.doc

(2) Le programme TV Objectif Vert avec des interviews de membres des communautés dans quatre des villages touchés par les récentes violences de l'entreprise contre les communautés est disponible sur : <https://youtu.be/LAYmqzGVeu0Une> <<https://youtu.be/LAYmqzGVeu0Une>

(3) RIAO-RDC et autres (2021). Le financement du développement, un exemple d'agrocolonialisme : le financement par les banques européennes de développement des plantations de palmiers à huile de Feronia-PHC en République démocratique du Congo

Olam au Gabon

Sauvons Pépéyo !

En 2012, le gouvernement gabonais a accordé une concession de 35 000 hectares à la société singapourienne OLAM pour installer ses premières plantations industrielles de palmiers à huile dans la province de la Ngounié au Gabon, ce qui a entraîné la destruction de plus de 10 000 hectares de forêts. L'existence de Pépéyo et de beaucoup d'autres localités a été ignorée et la communauté a été complètement encerclée par les plantations de palmiers à huile. La communauté de Pépéyo a également été exclue du « contrat social » qu'OLAM a signé avec les communautés, avec le soutien des autorités gabonaises.

Du fait que Pépéyo n'existait pas pour OLAM, la communauté s'est retrouvée dans une situation dans laquelle elle a dû faire face à des répercussions encore plus lourdes que les autres communautés de la région, avec, par exemple, la profanation et la destruction de tombes, l'obstruction de routes, l'assèchement des rivières utilisées par la communauté et l'interdiction des activités agricoles. Pépéyo est devenu invisible, inexistant et voué à disparaître au milieu des monocultures de palmiers à huile d'OLAM. Pour accéder à leur communauté, les habitants de Pépéyo sont obligés d'utiliser une carte d'identité délivrée par OLAM.

Les documents de concession prétendent peut-être que Pépéyo n'existe pas. Mais Pépéyo existe. La communauté a résisté et ses habitants sont en train d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire de leur résistance. En octobre 2020, des villageois de Pépéyo se sont réunis à Mouila, la capitale de la province, pour discuter des stratégies permettant d'avancer dans la récupération de leurs terres et d'empêcher ce qu'OLAM aimerait voir se produire : que les villageois renoncent et abandonnent leurs maisons et leurs terres. Après une discussion fructueuse, les villageois ont discuté d'une liste d'actions et de revendications sur lesquelles travailler dans la période à venir, notamment obtenir leur reconnaissance en tant que communauté par OLAM et les autorités, accéder librement à leurs terres et, surtout, reprendre le contrôle sur au moins une partie de leurs terres.

Source : *Rapport de la Journée internationale de lutte contre les monocultures d'arbres, célébrée en différé le 30 octobre 2020 dans le département de la Douya Onoye, Province de la Ngounié, autour de la thématique « Sauvons Pepeyó » 2020.*

Socapalm (Socfin) au Cameroun

Femmes générant des revenus tout en poursuivant la lutte pour récupérer leurs terres, et avec elles, leur souveraineté alimentaire

Au Cameroun, les plantations industrielles de palmiers à huile de Socapalm, une entreprise appartenant à la multinationale Socfin, ont conduit à une situation dans laquelle les femmes sont dans l'incapacité de nourrir leur famille. Les conditions sont extrêmement difficiles. Les enfants s'aventurent parfois dans la plantation de l'entreprise pour ramasser des noix de palme restées sur le sol. S'ils se font attraper, ils risquent d'être envoyés en prison. Les femmes et les filles risquent d'être victimes de viols, d'abus sexuels et de harcèlement. Elles doivent parcourir de longues distances à pied pour trouver des endroits pour faire des

cultures ou pour aller chercher de l'eau ou du bois de chauffage. La police d'État et les agents de sécurité de l'entreprise accusent fréquemment les villageois de voler des noix de palme dans les plantations. Ils entrent dans les maisons des gens à la recherche de noix de palme ou d'huile préparée de façon traditionnelle. S'ils trouvent ne serait-ce qu'une seule bouteille d'huile, les gens sont envoyés en prison.

La transformation traditionnelle des noix de palme pour en faire de l'huile a toujours constitué une importante source de revenus pour les femmes qui vendent l'huile et d'autres sous-produits sur les marchés locaux. L'un des principaux axes de la résistance des femmes au Cameroun contre les plantations industrielles s'est focalisé sur la réappropriation des connaissances traditionnelles sur la transformation de l'huile de palme ainsi que sur les nombreux avantages que les femmes peuvent tirer des palmiers. À de nombreuses occasions, les femmes ont confié que l'utilisation du palmier était très importante pour elles, car, en plus d'être une activité génératrice de revenus, elle contribuait à créer une estime de soi et une vie familiale et communautaire.

Comme les plantations industrielles de palmiers à huile ont détruit la plupart des plantations de palmiers à huile, et avec cela, une source importante de revenus pour les femmes, la transformation du manioc est l'une des rares options dont disposent les femmes pour obtenir des revenus. Parfois, il n'y a même pas assez de terres disponibles pour que les femmes plantent du manioc à proximité des villages. Elles doivent parfois acheter du manioc dans des villages plus éloignés des plantations, car elles n'ont plus de terres à cultiver. Et le pire, c'est que la pandémie de Covid-19 a réduit la disponibilité du manioc, qui est ainsi devenu hors de prix.

Dans ce contexte, et envers et contre tout, l'organisation de terrain camerounaise RADD a fourni un appui aux femmes vivant à proximité de ces plantations industrielles pour leur permettre de développer des activités génératrices de revenus. La transformation du manioc permet aux femmes de subvenir aux besoins de leur famille tout en poursuivant la lutte pour récupérer leurs terres, et avec elles, leur souveraineté alimentaire.

Okomu Oil Palm Company (Socfin) au Nigéria

Socfin et sa filiale Okomu Oil Palm Company PLC bafouent les droit des communautés dans l'État d'Edo

Au Nigéria, des communautés impactées par la société d'huile de palme Okomu, filiale du groupe franco-belge Socfin (dont le copropriétaire Bolloré a été récemment condamné pour corruption devant les tribunaux français en lien avec des investissements au Togo et en Guinée), ont organisé une manifestation pacifique en janvier 2021, dénonçant l'accaparement des terres, la pollution des rivières et le harcèlement exercé par les forces militaires qui, selon elles, sont au service de l'entreprise. Elles accusent l'entreprise d'utiliser du personnel militaire pour bloquer la seule route qui les relie à Udo, la ville la plus proche. Elles ont également accusé le gouvernement de l'État d'Edo de les transformer en esclaves sur leurs terres ancestrales en vendant à l'entreprise la totalité des terres qu'elles cultivent, ce qui signifie qu'elles n'ont aucun endroit pour cultiver sur leurs propres terres. (1)

Les villageois portaient des banderoles avec des revendications telles que : « Gouvernement, dites à Okomu Oil Company d'ouvrir notre route », « Okomu Oil Company, donnez-nous nos pièges à poissons »; « Arrêtez de polluer notre cours d'eau avec vos

produits agrochimiques, c'est notre seule source d'eau potable »; « Okomu Oil : nous ne sommes pas des terroristes, arrêtez de nous harceler avec des militaires. »

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue après les manifestations, un villageois a déclaré : « l'entreprise [a] barré la route qui existait déjà avant la création de l'entreprise. La route est barrée depuis 2019 et aujourd'hui elle a été barrée. Ils se sont servis du Covid-19 comme d'une excuse pour fermer définitivement la route en mettant en avant le confinement. L'autre route est mauvaise. »

Tout cela n'est pas récent. De nombreuses plaintes ont été déposées et des manifestations ont eu lieu au fil des ans depuis la création d'Okomu Oil Palm Company au Nigéria au milieu des années 1970. Les accusations contre cette société vont de l'isolement des citoyens de leurs communautés par la mise en place de barrières le long de la seule route d'accès jusqu'au harcèlement de personnes dénonçant l'injustice et le harcèlement, en passant par l'accaparement des terres, la destruction des moyens de subsistance, l'utilisation de la force brutale, le déplacement et l'expulsion de villages et d'habitations situés dans leurs zones d'activité. Rien qu'au cours de ces dernières années, les forces de sécurité de l'entreprise, en collaboration avec l'armée nigériane, ont incendié et déplacé les villages d'Agbede, Oweike, Lehmon et, récemment, en mai 2020, le village d'Ijaw-Gbene, malgré la pandémie de Covid-19. (2)

(1) Nigerian Tribune, Okomu Oil Palm host communities protest marginalisation, water pollution, 2021, <https://tribuneonlineng.com/okomu-oil-host-communities-protest-marginalisation-water-pollution/>

(2) Farmlandgrab, SOCFIN and her subsidiary Okomu Oil Palm Company PLC rights violations in Edo State Communities/Villages: An S.O.S., 2020, <https://www.farmlandgrab.org/post/view/29862-socfin-and-her-subsiary-okomu-oil-palm-company-plc-rights-violations-in-edo-state-communities-villages-an-s-o-s>

L'industrie minière déprédatrice au Venezuela : arc minier de l'Orinoco, économies d'enclave et plan minier national



Mine d'or connue sous le nom de "Huit morts" à Las Claritas. 2016: Clavel Rangel.
Ph: Human Rights Watch

Écroulement de l'économie pétrolière du Venezuela et émergence d'un extractivisme prédateur

La crise qui a frappé le Venezuela de 2013 à 2021, la plus colossale de l'histoire républicaine de ce pays et peut-être même de toute l'Amérique latine, a causé l'écroulement d'une nation

construite autour du pétrole au cours des 100 dernières années. En raison d'un manque d'espace, nous ne pouvons pas décrire ici en détail les causes et les responsabilités qui ont mené à la situation actuelle. Cependant, justement au moment de gloire du processus bolivarien (de 2004 à 2009), le gouvernement de Hugo Chávez avait choisi d'accentuer le modèle extractiviste-rentier du pétrole même si ce modèle s'était déjà écroulé à la fin des années 1980, ouvrant une profonde crise d'où est apparu Chávez lui-même quelques années plus tard. Malgré les conflits avec les secteurs de l'opposition appuyés par l'axe États-Unis–Union européenne, ce sont les erreurs, la corruption et les courants conservateurs au sein du gouvernement qui constituent les principaux facteurs qui ont défini la direction du pays et mené plus tard à la débâcle nationale.

La mort du président Chávez en 2013 et l'écroulement des prix du brut sur le marché international à partir de 2014 constituent deux détonateurs qui, d'une part, ont rouvert les disputes politiques sur le contrôle du pétro-État et, d'autre part, favorisé l'écroulement de l'économie rentière pétrolière et des institutions étatiques. Cela s'est traduit par une chute vertigineuse du PIB de près de 70 % de 2014 à aujourd'hui, y compris de la production agricole et industrielle et tout particulièrement de la production pétrolière. Alors que cette dernière s'était maintenue pendant des années à 3 millions de barils par jour en moyenne, à la fin de 2020, elle n'atteignait plus que 350 000 barils par jour — un volume de production semblable à celui des années 1940. À cela s'ajoute l'hyperinflation depuis 2018 (la plus élevée du monde depuis plusieurs années), une dette publique qui dépasse les 130 milliards de dollars et le facteur aggravant des sanctions internationales imposées principalement par les États-Unis depuis 2017.

Ce contexte, avec une escalade du conflit politique principalement entre le gouvernement et l'opposition, a causé un processus accéléré de dissolution du pétro-État vénézuélien, ce qui signifie la disparition de l'État même. Une impunité absolue, une corruption généralisée et la résolution d'enjeux politiques et de conflits par la force prévalent au milieu d'un ensemble fragmenté de pouvoirs et d'intérêts particuliers. Avec la désintégration progressive de l'économie rentière basée sur le pétrole, les économies souterraines deviennent dominantes, notamment les importants réseaux de spéculation, de corruption, d'extraction et de contrebande (qu'articulent en grande partie des capitaux internationaux et/ou des groupes criminels). Et l'on assiste à une croissance phénoménale de l'économie informelle qui devient la principale voie d'échange de l'économie nationale. Ces réseaux de corruption et ces économies illicites alimentent des factions gouvernementales, y compris le secteur militaire, ce qui aggrave la situation à mesure qu'avance l'effondrement du pétro-État.

Dans le contexte international actuel, ces dynamiques exposent plus que jamais le Venezuela aux flux sauvages de l'économie mondialisée, étant donné que de multiples acteurs de la déprédation et de la recolonisation convoitent son territoire, d'où l'approfondissement de l'internationalisation du conflit dans le pays au cours des dernières années.

Ces facteurs ont façonné un nouveau paysage dans lequel émergent de nouvelles gouvernances, de nouveaux processus de territorialisation, bref, un **extractivisme prédateur**. Cet extractivisme est fragmenté et relativement féodal. Une multitude d'activités d'extraction et de déprédation de ressources naturelles est encouragée, **dans laquelle prédomine le secteur minier** (qui tend à remplacer le pétrole) en tant qu'activité fondamentale pour la reproduction des structures de pouvoir local et national (il continue d'y avoir des liens avec les pouvoirs centraux du gouvernement national situé à Caracas).

Dans ce sens, même si le paysage national est perturbé et fragmenté, la politique d'État du gouvernement de Nicolás Maduro a aussi évolué vers l'instauration d'un régime à caractère dictatorial où prévaut l'État d'exception permanent — juridique et de fait —, l'utilisation étendue de la violence politique et la militarisation de la société. Par ailleurs, on assiste également à un processus progressif de néolibéralisation qui, au moyen d'une série de lois, de décrets et d'initiatives concrètes, dérégule et promeut l'appropriation de la nature et des territoires par des entreprises capitalistes nationales et internationales.

Évolution de l'industrie minière au Venezuela en crise : l'arc minier du fleuve Orinoco et le plan minier national de 2019 à 2025

Commencée dans les années 1980, la crise de l'économie pétrolière vénézuélienne a ouvert de nouveaux territoires d'extraction centrés dans un premier temps sur les bruts non conventionnels de la ceinture pétrolière de l'Orinoco, et petit à petit et en parallèle, sur l'expansion des mines d'or dans l'Amazonie. Chávez avait adopté diverses politiques ponctuelles au cours des dix premières années de son gouvernement, mais c'est en 2011 qu'il a annoncé la naissance d'un mégaprojet minier inédit dans l'histoire vénézuélienne : l'arc minier de l'Orinoco (A.M.O.). (1)

Le projet de l'A.M.O. englobe un énorme polygone de presque 112 000 km² tout au long du nord du vaste État de Bolívar. Il vise l'exploitation d'importants gisements d'or, de bauxite, de coltan, de diamants, etc. De plus, ce projet s'inscrivait dans un plan de développement qui propose de réactiver et de relancer l'ensemble du potentiel minier du pays y compris non seulement l'Amazonie, mais aussi tout le nord du fleuve Orinoco, dont le potentiel est principalement composé de produits non métalliques comme le charbon, le sable et le feldspath.

La crise de 2013 à 2021 a sapé l'économie extractiviste formelle du pays, ce qui a donné de plus en plus de valeur à l'or tant pour le gouvernement de Nicolás Maduro que la population (en tant que source de subsistance face à la débâcle interne), et même pour les groupes que favorisent l'économie clandestine et les réseaux de corruption, lesquels ont connu une explosion notable au cours de cette période.

Dans ce contexte, en février 2016, le président Maduro a formalisé la création de l'A.M.O., en le déclarant zone de développement stratégique nationale, ce qui revient essentiellement à une *zone économique spéciale*, une figure géoéconomique de flexibilisation radicale. Dans un premier temps, le gouvernement a affirmé que l'A.M.O. voyait le jour pour « mettre de l'ordre » dans les mines illégales incontrôlées dont le nombre avait considérablement augmenté au cours de la décennie de 2000. Maduro et son gouvernement cherchaient à légitimer le projet avec cet argument. D'autre part, des accords peu transparents ont été signés avec des entreprises nationales et internationales dont les détails n'ont pas été révélés publiquement. Notons également l'absence d'études d'impact environnemental du projet que prévoit pourtant la Constitution ni de processus de consentement préalable, libre et en connaissance de cause. Par contre, des organisations de droits humains et autochtones comme le Provea ou le GTAI ont dénoncé la cooptation de communautés autochtones pour qu'elles valident l'exécution du projet. (2)

On a enregistré une croissance progressive de la présence militaire dans la zone, alors que le gouvernement a accordé des pouvoirs spéciaux aux forces armées pour assurer la

continuité des activités minières et empêcher que des mouvements de résistance n'entravent les opérations. Ainsi, on a mis en place une « zone militaire spéciale » pour l'A.M.O. et fondé la CAMIMPEG (Compagnie anonyme militaire d'industries minières, pétrolifères et gazières) relevant du ministère de la Défense qui a été habilitée pour remplir un nombre presque illimité de fonctions dans les processus d'extraction et de commercialisation de ressources naturelles. Cela place pleinement et ouvertement le secteur militaire dans l'économie extractiviste.

Néanmoins, ce qui a prévalu dans l'A.M.O. et bien au-delà de ses territoires dans la région amazonienne (où se trouvent également des gisements d'or et de diamants), c'est un type d'exploitation minière dominée par des logiques illicites et criminelles et des pouvoirs locaux armés irréguliers qui en viennent éventuellement à s'articuler avec des secteurs de l'État en décomposition avancée. L'instabilité du pays a compliqué les activités formelles d'investissement, d'exploration et d'exploitation minière, un phénomène que les sanctions internationales ont accentué encore plus. De la même manière, les groupes armés présents dans de nombreux territoires de l'A.M.O. compliquent considérablement l'exécution entrepreneuriale « propre » et transparente. À son tour, la signature des accords de paix en Colombie en 2016 a encouragé le déplacement d'acteurs armés du conflit de ce pays voisin dont plusieurs se sont intégrés à ces dynamiques minières dans l'Amazonie vénézuélienne. Malgré cela, le gouvernement de Maduro réussit à capter une partie de cet or, avant tout à travers l'organisation publique de brigades minières, lesquelles affirment qu'elles vendent l'or à la Banque centrale du Venezuela.

Cette activité minière prédatrice fondamentalement illégale, car elle viole également les lois environnementales et les droits sociaux, est particulièrement développée notamment dans les bassins versants des rivières Cuyuní, Caroní, Paragua, Caura (État de Bolívar), et des rivières Ventuari, Sipapo et Negro, tributaires du fleuve Orinoco (État d'Amazonas). Le RAISG (Réseau amazonien d'information socio-environnementale géoréférencée) a détecté près de 2 000 sites d'activité minière illégale et l'on estime que 189 000 personnes travailleraient dans les mines de l'Amazonie vénézuélienne. Le gouvernement calcule qu'un total de 25,4 tonnes d'or a été extrait en 2019 (3), soit une quantité sans précédent dans l'histoire du pays. D'autres analystes plus proches de partis d'opposition parlent plutôt d'une production de 80 tonnes. (4)

Au-delà de l'A.M.O. et de l'Amazonie, le gouvernement a établi l'activité minière comme une solution pour « sortir de la crise » et « diversifier l'économie. » Pour ce faire, il a de toute évidence offert pratiquement tout le territoire national dans son « Plan minier national 2019-2025. » Comme jamais auparavant, ce plan systématise l'objectif d'augmenter la production du pays à sa capacité maximale. Au nord de l'Orinoco également, des « occasions d'affaires » sont offertes dans le secteur minier alors que les mines et les exploitations d'extraction arbitraires, irrégulières et entachées de corruption, de pillage et d'illégalité se multiplient. Des compagnies de sable qui menacent constamment la population locale ; des militaires qui extraient du carbone végétal pour le commercialiser ; des entreprises dévastatrices soumises à aucun contrôle comme la compagnie de sable de la rivière Turbio (5) ; ou d'autres qui sortent de l'ombre et génèrent des conflits avec la population locale comme le cas bien connu des mines de chaux et de feldspath au mont La Vieja, État de Lara. (6)

L'impunité et l'instabilité économique se sont accentuées depuis le début de la pandémie de la COVID-19. On a noté que la stratégie du gouvernement consiste à profiter de la pandémie

pour favoriser son programme minier. Par exemple, en avril 2020, il a promulgué la Résolution N° 0010 qui autorise les mines d'or, de diamants et d'autres minéraux stratégiques dans d'importantes rivières de l'Amazonie vénézuélienne comme les rivières Cuchivero, Caura, Aro, Caroní, Yuruari et Cuyuní. La résolution prévoit une forte expansion des zones et des méthodes d'exploitation (comme l'exploitation fluviale avec la création de bassins industriels) dans le cadre du projet A.M.O. dévastateur. Par exemple, dans le nord du fleuve Orinoco, les habitants de Sarare (Lara) ont dénoncé l'intention d'une minière de s'implanter dans la zone en tentant d'exproprier et d'envahir les parcelles de paysans et de producteurs et de les expulser. Autre exemple, l'extraction de gypse et de calcaire continue à Morros de Macaira (Guárico). (7)

Résistances et disputes territoriales

Ce processus minier prédateur a connu beaucoup de contestation. De nombreux conflits socio-environnementaux de diverses intensités sont survenus dans plusieurs territoires visés par l'A.M.O. Mais en plus, on assiste à un conflit socio-environnemental à l'échelle nationale et internationale, qui pourrait bien être le plus important dans l'histoire contemporaine du pays. De nombreux acteurs — notamment des organisations autochtones, le milieu universitaire, des groupes environnementaux, des collectifs de droits de l'homme, des artistes et des représentants politiques — se sont articulés pour dénoncer le gouvernement de Maduro et le modèle extractiviste national avec des campagnes, des mobilisations, des recours judiciaires — dont l'introduction d'une action en nullité devant le tribunal suprême de justice — qui ont eu beaucoup d'impact. Il y a même eu des recours devant des instances internationales, comme la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

Dans les territoires, plusieurs peuples autochtones ont résisté à la progression des mineurs illégaux et des groupes militaires qui profitent de ce marché. Les communautés autochtones Pemón de la Gran Sabana ont résisté de diverses façons ; les communautés Uwottuja de l'État d'Amazonas ont dû activer des mécanismes d'autodéfense pour contrer les groupes armés qui font irruption dans leurs territoires (8) ; il en va de même pour les communautés autochtones Ye'kwana et Sanema des bassins versants des rivières Caura et Erebató. Pour assurer l'autodéfense et la protection des territoires, ils exigent la démarcation de leurs territoires conformément à la Constitution du pays.

Il faut aussi souligner les mobilisations conjointes des peuples autochtones et de la population créole dans le bas Caura (État de Bolívar) qui se sont opposées à l'installation de nouvelles plateformes (bassins industriels) pour l'exploitation minière dans la rivière, malgré la situation de précarité des services publics dans la zone. (9) Des secteurs populaires de Maripa qui s'opposent à l'industrie minière ont participé à ces actions — même si l'activité minière est devenue une solution pour sortir de la pauvreté. Leur persistance a permis d'arrêter les barrages miniers en 2020 — et d'abroger la Résolution 0010.

D'intéressantes mobilisations contre l'industrie minière se sont également développées dans le nord de l'Orinoco. Mentionnons les mobilisations pour la défense du mont La Vieja dans l'État de Lara, qui a produit un bon impact aux plans local et national. L'historique lutte contre le charbon dans l'État de Zulia continue, même si la crise et la violence dans cette zone l'a quelque peu réduite. On observe aussi d'autres mobilisations dans les régions centrales et des plaines pour défendre les parcs nationaux, les monuments naturels et les zones fragiles qui ont eu une certaine résonance dans les médias et contribué à la cause environnementale.

En général, les groupes mobilisés subissent non seulement une forte détérioration des conditions de vie, mais aussi la débâche institutionnelle et des droits sociaux dans le pays. C'est pourquoi il est devenu si difficile de présenter leurs demandes à travers les canaux ordinaires. Le Venezuela connaît des protestations constantes et abondantes même si elles sont le plus souvent fragmentées et localisées. Les résistances continuent de se développer dans ce contexte avec des tentatives de faire ressortir encore plus le lien entre l'écologie/l'environnement et la justice sociale.

Emiliano Teran Mantovani

Observatorio de Ecología Política de Venezuela (Observatoire d'écologie politique du Venezuela)

- (1) Bulletin du WRM, La crise et l'épuisement de l'économie pétrolière au Venezuela : l'exploitation minière à grande échelle et les nouvelles frontières de l'extraction, 2017, <https://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/la-crise-et-lepuisement-de-leconomie-petroliere-au-venezuela-lexploitation-mini-ere-a-grande-echelle-et-les-nouvelles-frontieres-de-l'extraction/>
- (2) Droits de l'homme dans le contexte du projet « Arc Minier de l'Orinoco » au Venezuela, Audience devant la Commission interaméricaine de droits de l'homme (CIDH), novembre 2016, <https://www.derechos.org/web/wp-content/uploads/DDHH-en-el-contexto-del-AMO-en-Venezuela.pdf>
- (3) Desarrollo Minero Ecológico, Venezuela producirá 80 toneladas de oro a partir de 2025 [Le Venezuela produira 80 tonnes d'or à partir de 2025], <https://twitter.com/EcoMineriaVE/status/1136713187708100609>
- (4) VOA, Al menos 80 toneladas de oro salen de Venezuela por contrabando al año, según expertos [Selon des experts, au moins 80 tonnes d'or sortent du Venezuela en contrebande par année], 2019, <https://www.voanoticias.com/venezuela/toneladas-oro-venezuela-contrabando-expertos>
- (5) El Impulso, Militares estarían implicados en extracción de arena del Turbio [Des militaires seraient impliqués dans l'extraction de sable de la rivière Turbio], 2017, <https://www.elimpulso.com/2017/09/23/fotos-militares-estarian-implicados-extraccion-arena-del-turbio/>
- (6) Observatorio de Ecología Política de Venezuela, La lucha contra la minería y la defensa del cerro La Vieja continúa [La lutte contre les mines et la défense du mont La Vieja continuent], 2019, <https://www.ecopoliticavenezuela.org/2019/07/27/lucha-mineria-defensa-cerro-la-vieja-continua/>
- (7) Observatorio de Ecología Política de Venezuela, Denuncian minería en el Monumento Natural Morros de Macaira en Guárico [Dénonciation d'activités minière dans le Monument naturel Morros de Macaira dans l'État de Guárico], 2019, <https://www.ecopoliticavenezuela.org/2019/08/29/denuncian-mineria-monumento-natural-morros-macaira-guarico/>
- (8) Observatorio de Ecología Política de Venezuela, Pronunciamento del Pueblo Uwottúja («piaróa») ante la presencia de grupos armados y actividad minera en su territorio [Déclaration du peuple Uwottúja, («piaróa») à propos de la présence de groupes armés et d'activités minières dans leur territoire], 2020, <https://www.ecopoliticavenezuela.org/2020/03/09/pronunciamento-del-pueblo-uwottuja-piaroa-ante-la-presencia-de-grupos-armados-y-actividad-minera-en-su-territorio/>
- (9) Observatorio de Ecología Política de Venezuela, En Bolívar comunidades protestan en contra de instalación de balsas mineras en Río Caura y por falta de combustible [Dans l'État de Bolívar, des communautés protestent contre l'installation de bassins miniers dans la rivière Caura et le manque de combustible], 2020, <https://www.ecopoliticavenezuela.org/2020/05/27/en-bolivar-comunidades-protestan-en-contra-de-instalacion-de-balsas-mineras-en-rio-caura-y-por-falta-de-combustible/>

Pourquoi refuser la privatisation des terres coutumières



Femmes à Port Loko, Sierra Leone 2017

La majorité des terres dans le monde sont encore gérées par des communautés dans le cadre de systèmes coutumiers. Des milliards de personnes dépendent pour leur subsistance de forêts, de savanes, de terres agricoles ou de pâturages gérés par leurs communautés, que ce soit sous la forme de terres publiques légalement reconnues ou de terres coutumières. Cette organisation collective de la vie est considérée par les capitalistes comme un obstacle à la création de richesses individuelles et à l'accumulation de profits.

Les institutions multilatérales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont encouragé (et fait pression sur) les gouvernements, dans les pays du Sud en particulier, à adopter la notion de propriété foncière privée, déjà dominante dans les sociétés occidentales. Elles jouent un rôle clé dans les efforts visant à formaliser les droits de propriété privée sur les terres afin d'en faciliter la vente et la location à des fins commerciales. Elles préconisent que les terres soient utilisées à des fins dites « productives » pour en « libérer la valeur ». La valeur et l'utilisation auxquelles elles se réfèrent ne concernent toutefois que la valeur économique liée à la création de nouveaux profits, éliminant ainsi toutes les autres valeurs et utilisations que les communautés associent à leurs territoires. Cela a pour effet d'entraîner le démantèlement des régimes fonciers coutumiers et collectifs.

Si l'insécurité des régimes fonciers demeure un problème urgent dans le monde entier, la privatisation des terres n'offre pas aux communautés la sécurité et la stabilité dont elles ont besoin. Elle offre plutôt un autre moyen de poursuivre la colonisation et l'exploitation de leurs terres et forêts au profit d'intérêts privés et de sociétés multinationales.

Que ce soit par la promotion de titres fonciers individuels ou par la mise à disposition des terres coutumières pour des investissements privés, des projets de « développement », des projets de compensation du carbone ou des aires naturelles protégées, ces efforts de marchandisation des terres représentent des menaces immédiates pour des milliards de personnes. Les régimes fonciers coutumiers constituent des systèmes sociaux et économiques essentiels et des codes juridiques qui régissent des vies et des sociétés entières dans le monde entier.

L'Oakland Institute a publié un document qui démonte six mythes essentiels utilisés par les gouvernements, les banques et les institutions multilatérales pour justifier la privatisation des terres.

Mythe 1 : La privatisation des terres est nécessaire pour attirer les investissements privés :

EN RÉALITÉ : Les investissements dans la production, la transformation et la commercialisation peuvent améliorer les moyens de subsistance des communautés sans aliéner leurs terres

Attirer des investissements privés pour les combustibles fossiles ou l'extraction minière ou pour l'expansion des plantations industrielles ou de l'agriculture n'est pas un paradigme de développement qui profite aux communautés. Il existe de nombreuses autres voies qui n'exigent pas de privatiser les terres ni d'expulser les communautés ou de détruire les régimes fonciers coutumiers.

Au Brésil, par exemple, entre 2004 et 2015, lorsque des droits sur les terres et les ressources ont été constitutionnellement accordés aux peuples et communautés autochtones, en respectant leurs systèmes coutumiers, parallèlement à un solide réseau d'aires protégées, à la planification de l'utilisation des terres et à l'application des lois, la production agricole a augmenté tandis que la déforestation a diminué. En outre, l'expérience brésilienne montre que la meilleure façon de protéger la forêt consiste à reconnaître la propriété coutumière et donc à délimiter les terres et les forêts dont les peuples autochtones dépendent pour leur survie physique et culturelle. Néanmoins, le gouvernement d'extrême droite actuel de Jair Bolsonaro pousse à la privatisation des forêts (voir la lecture recommandée dans ce bulletin).

Mythe 2 : Les titres de propriété privée améliorent l'accès au crédit et aux prêts

EN RÉALITÉ : Lorsque des terres avec titres de propriété sont utilisées comme garantie pour des prêts, il devient possible pour les banques de s'emparer de ces terres si les paysans sont confrontés à une année de mauvaises récoltes et ne sont pas en mesure de rembourser

La théorie qui a été largement utilisée pour justifier les projets d'attribution de titres fonciers dans le monde entier est qu'avec un titre de propriété, les propriétaires fonciers pourraient utiliser leurs terres comme garantie pour emprunter de l'argent aux banques afin d'investir et d'échapper à la pauvreté. Or, les études réalisées montrent que lorsque des familles aux ressources limitées reçoivent un titre de propriété privée, les banques restent largement réticentes à leur offrir des crédits ou des prêts. En outre, l'utilisation de terres avec titres de propriété comme garantie permet aux banques de reprendre légalement les terres si les agriculteurs sont confrontés à une année de mauvaises récoltes et ne sont pas en mesure de rembourser leur emprunt ou leur prêt hypothécaire – un phénomène trop fréquent dans le contexte actuel d'instabilité climatique.

Mythe 3 : La privatisation des terres stimule le développement

EN RÉALITÉ : Les efforts visant à convertir les systèmes coutumiers en systèmes de propriété privée se sont rarement produits, historiquement, sans entraîner des bouleversements sociaux et économiques considérables

Rien ne permet de conclure que le remplacement des systèmes fonciers coutumiers ou communaux par des titres de propriété privée conduit au développement. Au Rwanda, par exemple, les tentatives visant à remplacer des systèmes de propriété complexes par un modèle unique de propriété foncière ont abouti à la dépossession des communautés, à des ventes forcées et à la concentration de la propriété foncière. Des initiatives similaires visant à « garantir » les droits fonciers par l'attribution de titres ont également échoué au Brésil, où un programme de la Banque mondiale dans l'État du Piauí a complètement ignoré les formes de propriété foncière communautaires et a mis en place un système de titres individuels qui a ouvert la voie à la « légalisation » de l'accaparement des terres et au risque de dépossession pour des milliers de personnes. L'impact a été si désastreux que le ministère public a demandé à la Banque de suspendre le projet. De même, au Guatemala, un projet d'administration foncière financé par la Banque mondiale a fait perdre leurs terres aux communautés autochtones d'Alta Verapaz au profit de sociétés d'huile de palme.

Mythe 4 : Les marchés fonciers rendent l'accès à la terre plus équitable

EN RÉALITÉ : Lorsque la terre n'est rien de plus qu'une marchandise, les entreprises peuvent faire grimper les prix et évincer les paysans des marchés

On a constaté à plusieurs reprises que la « création » de marchés fonciers renforçait les inégalités existantes en matière d'accès à la terre. En Afrique du Sud, des décennies de colonialisme et d'apartheid ont abouti à une forte concentration des terres dans les mains de la minorité blanche. L'apartheid a pris fin en 1994, et pourtant plus de 25 ans de réforme foncière fondée sur le marché n'ont pas permis de redistribuer les terres, puisque 72 % des terres agricoles privées du pays restent aux mains de la population blanche qui ne représente que 9 % de la population du pays.

Dans un système de marché où les terres et les forêts ne sont rien d'autre qu'une marchandise, les entreprises et les particuliers fortunés peuvent faire grimper les prix et évincer les paysans et les populations dépendants des forêts des marchés. Il en résulte une aggravation de la spoliation des populations et de la concentration des terres entre les mains de quelques-uns, car la diminution de la taille moyenne des exploitations agricoles dans les pays du Sud a coïncidé avec la croissance de mégafermes qui peuvent occuper des dizaines de milliers d'hectares. Au niveau mondial, le 1 % des exploitations agricoles les plus vastes représente aujourd'hui plus de 70 % des terres agricoles. En Asie du Sud et en Amérique latine, les 10 % des plus gros propriétaires fonciers possèdent environ 75 % du total des terres agricoles, tandis que les 50 % les plus petits en possèdent moins de 2 %.

Mythe 5 : Les systèmes coutumiers ne garantissent pas la sécurité foncière

EN RÉALITÉ : Des recherches ont montré que la reconnaissance des droits collectifs est plus efficace que l'attribution de titres individuels et que les terres coutumières se sont révélées « très résilientes, constantes et flexibles »

La promotion de la privatisation des terres s'accompagne souvent de la diffusion de fausses informations selon lesquelles les régimes fonciers coutumiers et collectifs n'offrent pas de sécurité foncière. Pourtant, les preuves infirmant ce mythe abondent depuis des décennies. Les premiers profils de régimes fonciers de pays de l'USAID de 1986 indiquaient : « Les pays africains qui ont obtenu des résultats relativement bons en matière de production au cours des vingt dernières années les ont obtenus dans le cadre d'un ensemble remarquablement diversifié de régimes fonciers, dans lesquels le régime foncier coutumier occupe une place prépondérante. » En 2011, le groupe de travail de l'Union européenne sur

les questions foncières a déclaré : « L'attribution de titres fonciers n'est pas toujours le meilleur moyen de renforcer la sécurité foncière, et elle ne conduit pas automatiquement à une augmentation des investissements et de la productivité. Dans de nombreux endroits, la propriété foncière s'appuie sur des moyens non écrits et coutumiers, mais elle ne souffre pas de problème d'insécurité. »

Mythe 6 : Les réformes foncières sont axées sur les intérêts des agriculteurs

EN RÉALITÉ : La privatisation des terres vise à servir les profits des entreprises au détriment de la lutte contre la pauvreté ou de l'amélioration des moyens de subsistance

Du Brésil aux Philippines, en passant par l'Afrique du Sud, les populations réclament une réforme agraire pour redistribuer équitablement les terres qui ont été saisies indûment et accumulées pendant la période coloniale. Cependant, les récents programmes de réforme foncière centrés sur les titres de propriété privés ne répondent pas à ces demandes urgentes. Il est clair que la privatisation des terres, encouragée par les institutions financières et quelques pays occidentaux, ne vise pas à lutter contre la pauvreté ou à améliorer les moyens de subsistance. Le processus de transition des systèmes coutumiers locaux – offrant généralement une sécurité foncière – vers la propriété foncière privée risque d'aboutir à des paysans sans-terre et à une concentration foncière.

Ceci est un résumé de la publication « *This is Our Land. Why Reject the Privatization of Customary Land* » de l'Institut Oakland. Pour des informations et des références complètes, consulter la publication sur : <https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/this-is-our-land.pdf>

RECOMMENDED

Forêts à vendre au Brésil

Depuis que Jair Bolsonaro a assumé la présidence du Brésil, la déforestation augmente de plus en plus au point de s'emballer. Le démantèlement des organes de régulation du gouvernement constitue une des principales causes de cette perte de contrôle. L'impunité actuelle conforte les auteurs de la déforestation. À cela s'ajoute la politique néolibérale de privatisation de la forêt et d'autres actions criminelles qui en fin de compte mettent en vente la forêt et le Brésil. Bolsonaro a récemment signé le Décret N° 10.623/2021 qui crée le programme « Adopte un parc. » Le groupe brésilien Carta de Belém dénonce que par ce décret, le gouvernement « met définitivement fin aux politiques publiques de conservation, de récupération et d'amélioration des Unités de conservation fédérales. "Adopte un parc" privatise et transfère la responsabilité publique à des personnes physiques et morales, nationales et étrangères, en encourageant la gouvernance privée des territoires d'intérêt collectif et social. Pour seulement 50 réaux/10 euros par hectare, le gouvernement écocide brade les biens communs du Brésil. » On peut lire la lettre de Grupo Carta de Belém en portugais ici : <http://bit.ly/AmazôniaÀvenda> . Un documentaire de BBC Brésil expose une autre nouvelle préoccupante : des criminels annoncent dans la section « propriétés résidentielles à vendre » de Marketplace, un espace de Facebook ouvert aux utilisateurs, la vente illégale de terrains dans l'État de Rondônia situés à l'intérieur de réserves environnementales et de territoires autochtones. On peut visionner ce documentaire ici. https://www.youtube.com/watch?v=QpTMqTo_ycc.

À la poursuite de chimères carbonées : les concepts trompeurs des marchés du carbone et du « zéro émission nette »

Une publication récente décortique les données scientifiques qui servent de base aux affirmations sur le « zéro émission nette » et la façon dont elles sont utilisées pour masquer l'inaction climatique. Elle explore les nouvelles stratégies d'expansion des marchés de compensation du carbone, liées à la nouvelle demande de compensation « zéro émission nette ». La publication, soutenue par neuf organisations, conclut qu'un avenir avec des combustibles fossiles nécessitera des chimères carbonées. On peut lire la publication en français ici. <https://www.foei.org/fr/ressources/chimeres-carbonees-marches-du-carbone-zero-emission-nette-rapport>

De nombreuses organisations déposent une plainte contre l'entreprise UPM devant l'ONU

Une plainte a été déposée auprès du Comité des Nations Unies sur les droits économiques, sociaux et culturels (CDESC) pour vérifier les impacts négatifs et les possibles violations des droits de l'homme en Uruguay résultant des conditions établies dans le contrat d'investissement signé entre la multinationale finlandaise UPM et le gouvernement uruguayen pour l'installation d'une nouvelle usine de pâte à papier dans le pays. « UPM a décidé de sélectionner et d'évaluer les impacts sur les droits de l'homme qu'il préférerait et a déclaré que ces 'décisions seraient prises en gardant à l'esprit les meilleurs intérêts d'UPM', en protégeant 'les actifs et les informations d'UPM, sa réussite financière [...] et sa croissance', fondamentales [...] pour les parties prenantes concernées », a déclaré Ville-Veikko Hirvelä, représentant les organisations plaignantes. Pour plus d'informations (en espagnol) ici.

<http://www.guayubira.org.uy/2021/02/comite-de-derechos-economicos-sociales-y-culturales-de-la-onu-cdesc-comenzo-a-tratar-denuncia-sobre-las-actividades-de-upm-en-uruguay/>

Mozambique : nos vies valent plus que le gaz !

Un nouveau clip vidéo intitulé « Cabo Delgado Weeps » (« Cabo Delgado pleure »), produit par Justiça Ambiental JA!, vise à contribuer à la lutte contre le projet gazier de Cabo Delgado, au Mozambique. Cliquez sur le lien suivant pour visionner le clip vidéo en portugais sous-titré en anglais : <https://www.youtube.com/watch?v=hHKcJL6YPtY&feature=youtu.be>. Un rapport de juin 2020 montre comment l'État français, de grandes banques privées dont BNP Paribas, la Société Générale et le Crédit Agricole, et le géant des énergies fossiles Total, figurent parmi les plus grands bénéficiaires des effets dévastateurs de l'industrie gazière à Cabo Delgado. Le rapport donne des informations détaillées et récentes en provenance du terrain, et révèle jusqu'où les pouvoirs publics français sont allés pour s'assurer que l'économie, les banquiers, l'industrie des combustibles fossiles et de l'armement de la France sont les grands gagnants de l'exploitation du gaz, même si cela doit se traduire par la destruction de l'environnement local, des vies, de l'économie et du climat. Accès au rapport en français ici.

https://www.foei.org/wp-content/uploads/2020/06/De-l-eldorado-gazier-au-chaos_Gas-au-Mozambique_Amis-de-la-terre_rapport_FR.pdf

Liberia : dénonciation des violations des droits et de la déforestation

En février 2021, un rapport complet a confirmé des accusations portées depuis longtemps contre Golden Veroleum Liberia, une entreprise contrôlée par le conglomérat Golden Agri Resources (GAR), cotée à la bourse de Singapour et deuxième société d'huile de palme dans le monde. L'entreprise a complètement rasé mille hectares de forêt et bafoué les droits fonciers et culturels des communautés locales, notamment le droit au libre consentement préalable et éclairé et les exigences sociales concernant les besoins de base, ainsi que les doléances et les recours. Lire le résumé du dossier de plainte (en anglais) ici.

<http://highcarbonstock.org/hcsa-grievance-mechanism/hcsa-gm-2018-1/>

Malaisie. L'huile de palme et le droit international : une histoire de deux poids deux mesures

Les restrictions de l'UE sur les carburants à base d'huile de palme sont présentées par le gouvernement malaisien comme une menace pour des milliers de petits exploitants qui dépendent de cette industrie. Cependant, la majorité des petits exploitants et des travailleurs du palmier à huile gagnent-ils des revenus confortables ? Si la Malaisie est fière d'être l'un des plus grands producteurs d'huile de palme au monde, la plupart des travailleurs des plantations, en particulier les femmes et les familles pauvres, restent invisibles en tant que travailleurs vivant dans des conditions déprimantes et gagnant un salaire dérisoire. Il existe un contraste saisissant entre leur situation et celle des riches et puissants propriétaires des grandes plantations. Les autorités malaisiennes continuent de faire la sourde oreille aux appels à l'aide des femmes victimes depuis si longtemps de violences sexuelles et de harcèlement. Pour en savoir plus, lire (en anglais) ici.

<https://aliran.com/thinking-allowed-online/palm-oil-and-international-law-a-tale-of-double-standards/>

Les articles du bulletin peuvent être reproduits ou diffusés en mentionnant la source suivante : **Bulletin 254 du Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) : « Face aux menaces et aux intrusions dans les forêts, les communautés protègent et revendiquent leurs espaces de vie »** (<https://wrm.org.uy/fr/>)

[Inscrivez-vous au Bulletin du WRM](#)

Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est gratuite.

Vous avez manqué le dernier numéro du Bulletin WRM intitulé
«Forêts : crime, pouvoir et impunité» ?

[Vous pouvez le consulter, ainsi que tous les précédents numéros du bulletin WRM, en cliquant sur ce lien.](#)

Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Editeur: Joanna Cabello

Appui éditorial: Elizabeth Díaz, Lucía Guadagno, Jutta Kill, Winfridus Overbeek et Teresa Pérez

Secrétariat International du WRM

Av. Bolivia 1962 Bis CP 11500. Montevideo, Uruguay

Tel/Fax: +598 26056943

wrm@wrm.org.uy - <http://www.wrm.org.uy/fr>